

Budget de dépenses

2006-2007

Volume II

Crédits des ministères et organismes

**pour l'année financière
se terminant le 31 mars 2007**

Déposé à l'Assemblée nationale
conformément
aux articles 45 et 47
de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01)
par madame Monique Jérôme-Forget,
présidente du Conseil du trésor
et ministre responsable de l'Administration gouvernementale

ISSN 0706-0319
ISBN 2-550-46552-0
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q. c. A-6.01) prévoit que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

À cet effet, la présidente du Conseil du trésor présente à l'Assemblée nationale les renseignements touchant le Budget de dépenses 2006-2007 en quatre volumes :

- Le Volume I, *Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées*, qui réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme.
- Le Volume II, *Crédits des ministères et organismes*, qui présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2006-2007 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes.
- Le Volume III, *Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, qui regroupe les plans annuels de gestion des dépenses préparés par chacun des ministres.
- Le Volume IV, *Message de la présidente du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires*, qui débute par un message de la présidente et fournit des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses.

Table des matières

Page

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	A-9
2. Contenu du Volume II du Budget de dépenses 2006-2007	A-9
3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	A-11
4. Termes apparaissant au Budget de dépenses et modalités régissant les crédits	A-13
5. Définition des supercatégories	A-16
6. Définition des catégories	A-18

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses	B-3
Distinction entre le budget de dépenses et les crédits	B-4
Sommaire des crédits	B-5
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008	B-6
Sommaire des crédits 2006-2007 pouvant être reportés en 2007-2008	B-7
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net.....	B-8

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Régions.....	1-1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2-1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	3-1
Conseil exécutif	4-1
Culture et Communications.....	5-1

Table des matières

	Page
Développement durable, Environnement et Parcs	6-1
Développement économique, Innovation et Exportation	7-1
Éducation, Loisir et Sport	8-1
Emploi et Solidarité sociale	9-1
Famille, Aînés et Condition féminine	10-1
Finances	11-1
Immigration et Communautés culturelles	12-1
Justice	13-1
Relations internationales	14-1
Ressources naturelles et Faune	15-1
Revenu	16-1
Santé et Services sociaux	17-1
Sécurité publique	18-1
Services gouvernementaux	19-1
Tourisme	20-1
Transports	21-1
Travail	22-1

NOTES EXPLICATIVES

Notes explicatives

1. Objet du budget de dépenses et des crédits

Le Budget de dépenses 2006-2007 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2007. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés dans le fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le Volume II *Crédits des ministères et organismes* présente, non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières, ainsi que les crédits déjà votés en vertu de lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2006-2007.

2. Contenu du volume II du Budget de dépenses 2006-2007

Le Volume II présente les crédits des ministères et des organismes du gouvernement en deux sections. La première section est consacrée au sommaire du budget de dépenses et des crédits des ministères et des organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

Section : Sommaire du budget de dépenses et des crédits

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels apparaissant au Volume II ainsi que celle de l'Assemblée nationale et des personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au Volume I.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuilles et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes, à savoir :

- le tableau « Budget de dépenses » comparant le Budget de dépenses 2006-2007 à la dépense probable 2005-2006;
 - le tableau « Distinction entre le budget de dépenses et les crédits » faisant le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
-

Notes

explicatives (suite)

- le tableau « Sommaire des crédits » présentant la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 » présentant, par portefeuilles et par programmes, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par éléments de programme et supercatégories de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- le tableau « Sommaire des crédits 2006-2007 pouvant être reportés en 2007-2008 » précisant, par portefeuilles, le montant maximal de crédits pouvant être reporté s'il y a un solde non utilisé en fin d'exercice et si les conditions apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2006-2007 sont respectées. Les conditions s'appliquant aux crédits reportés sont précisées, s'il y a lieu, au bas des tableaux des crédits de chacun des programmes;
- le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumérant les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

Section : Crédits par portefeuilles

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, le budget de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2006-2007 comparés à ceux de l'exercice précédent. L'effectif total prévu en 2006-2007 est aussi comparé à celui de 2005-2006. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants :

- un tableau sommaire présentant, par programmes, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents, reportés et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories. L'effectif total des programmes et des fonds spéciaux, s'il y a lieu, y est également précisé;

Pour chaque programme, un tableau sommaire présentant, par éléments, la conciliation entre les dépenses et les crédits, distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;

Un tableau complémentaire présentant, pour chaque élément, la ventilation par supercatégories des budgets de dépenses et d'investissements;

Notes

explicatives (suite)

L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions concernant le report du crédit se rapportant à ce programme sont précisées, si applicables;

- un tableau « Crédits de transfert » présentant, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projets. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaires et par catégories de dépenses.

Cette section peut également inclure, lorsque cela s'applique, les tableaux suivants :

- un tableau « Crédit au net » indiquant, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;
- un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 » précisant, par programmes et par éléments, les crédits à voter en 2006-2007 pour des dépenses prévues en 2007-2008;
- un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précisant, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégories de dépenses. L'effectif total affecté aux fonds spéciaux du portefeuille est également indiqué.

3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes

La présentation du Budget de dépenses 2006-2007 tient compte de changements apportés à la structure budgétaire. Les principales modifications apportées aux portefeuilles sont décrites ci-dessous. Un signe (+) indique l'ajout d'une responsabilité alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

Assemblée nationale

- (+) Le programme Commission spéciale relatif à la commission spéciale sur la Loi électorale a été ajouté au portefeuille « Assemblée nationale ».

Famille, Aînés et Condition féminine

- (-) Les activités concernant l'administration provisoire des biens non réclamés, auparavant sous la responsabilité du Curateur public, apparaissent désormais au portefeuille « Revenu ».
-

Notes

explicatives (suite)

Finances

- (-) À la suite d'une modification des fonctions exercées par le ministre des Finances, l'élément Le Registraire des entreprises se retrouve maintenant au portefeuille « Revenu ».

Justice

- (+) Le programme Poursuites criminelles et légales incluant l'élément Directeur des poursuites criminelles et pénales a été ajouté au portefeuille « Justice ».

Ressources naturelles et Faune

- (+) L'élément Forestier en chef a été ajouté au portefeuille « Ressources naturelles et Faune ».
- (-) L'élément Mise en œuvre du Rapport sur la gestion de la forêt publique a été intégré à l'élément Gestion de la ressource forestière.

Revenu

- (+) Ce portefeuille incorpore les activités relatives à l'administration provisoire des biens non réclamés en provenance du portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine ».
- (+) Le Registraire des entreprises, auparavant au portefeuille « Finances » a été ajouté à ce portefeuille.

Travail

- (-) L'élément Régie du bâtiment du Québec est retiré de ce portefeuille en 2006-2007; cet organisme étant devenu un organisme autre que budgétaire.

Autres modifications à la structure de programmes

La structure de présentation du Budget de dépenses 2006-2007 incorpore d'autres modifications consécutives au regroupement de programmes ou d'éléments de programmes. Des changements au libellé ou à la numérotation de certains programmes ou éléments de programmes ont aussi été apportés. Le cas échéant, les données comparatives 2005-2006 ont été ajustées pour en assurer la cohérence.

Notes

explicatives (suite)

4. Termes apparaissant au Budget de dépenses et modalités régissant les crédits

Amortissement

Les investissements en immobilisations sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile. L'amortissement est inscrit à l'intérieur de la supercatégorie « Fonctionnement ». Il ne requiert pas de crédit puisqu'il découle des crédits d'investissements utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations.

Budget de dépenses

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres ».

Budget d'investissements ou Investissements

Le budget d'investissements comprend les déboursements prévus pour les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, placements et avances ». Bien qu'ils ne constituent pas une dépense, les investissements en prêts, placements et avances sont inclus au budget d'investissements puisqu'ils entraînent des débours qui ne peuvent se faire sans crédits.

Crédits ou Crédits totaux

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi qu'aux débours prévus au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds consolidé du revenu un montant maximal par programmes pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

Crédits à voter

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà votées. Ainsi, les crédits permanents, les crédits déjà votés ainsi que les crédits reportés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

Notes

explicatives (suite)

L'Assemblée nationale vote les crédits par programmes de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. À l'intérieur d'un programme, les ministères peuvent cependant modifier, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ». Dans ces cas, une autorisation du Conseil du trésor est préalablement requise.

Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées dans les lois sur les crédits. Pour 2006-2007, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme. Il est à noter que les crédits affectés à une provision ne peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes.

À la fin d'un exercice financier, tout solde d'un crédit non utilisé est automatiquement périmé s'il n'y a pas de conditions qui en prévoient le report.

Crédit au net

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q, c. A-6.01) prévoit la possibilité qu'un crédit soit un crédit au net.

Avec ce mécanisme, les revenus perçus continuent d'être versés dans le fonds consolidé du revenu, conformément à la pratique courante. Cependant, la législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Crédits comparatifs ou Crédits 2005-2006

Les crédits comparatifs comprennent les crédits inscrits au Budget de dépenses 2005-2006 ajustés des variations des crédits permanents.

Les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice 2006-2007. Ils comprennent aussi les crédits réellement reportés de 2004-2005 à 2005-2006. Dans le cas des revenus associés au crédit au net, les données comparatives présentées sont celles qui apparaissaient au Budget de dépenses 2005-2006.

Crédits déjà votés

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

Notes

explicatives (suite)

Crédits permanents

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés indiquent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

Crédits reportés

Malgré la disposition qui prévoit qu'un crédit non dépensé à la fin de l'exercice financier devient périmé, il est possible, sous certaines conditions, de reporter à l'exercice suivant le solde du crédit non utilisé à la fin de l'exercice financier.

Les crédits de l'exercice précédent reportés à l'année en cours proviennent du solde non utilisé des crédits des programmes où le report de crédits est prévu.

De façon générale, le solde non utilisé des crédits d'un programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits du programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Le montant prévu de report de crédits est incorporé au budget de dépenses du programme. Ce montant ne fait pas partie du crédit à voter puisqu'il provient des crédits qui ont été votés au cours de l'exercice précédent.

Dépense probable

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice financier 2006-2007.

Effectif total

L'effectif est présenté en équivalents temps complet (ETC). L'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui a été en congé sans solde durant une année entière est égal à 0.

Notes

explicatives (suite)

L'effectif comparatif comprend l'effectif indiqué au budget de dépenses de l'exercice précédent, modifié, s'il y a lieu, pour refléter les changements à la structure des programmes, les transferts de postes entre ministères ainsi que les ajustements récurrents effectués en cours d'exercice.

Élément

L'élément est une subdivision plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

Portefeuille

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

Programme

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits se fait par programmes.

Provision

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume II du Budget de dépenses.

5. Définition des supercatégories

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

Affectation à un fonds spécial

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer une partie ou la totalité des dépenses imputées sur un fonds spécial qu'il administre, afin notamment d'en assurer l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

Créances douteuses et autres

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation à la provision pour créances douteuses et à la provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement.

Notes

explicatives (suite)

Fonctionnement

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues notamment pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Elle inclut également l'amortissement des immobilisations.

Immobilisations

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations.

Prêts, placements et avances

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquérir certains éléments d'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, ainsi que l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises, du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie.

Rémunération

Cette supercatégorie comprend la rémunération normale, celle pour les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, à temps partiel et occasionnels du secteur public. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec ainsi qu'aux étudiants et aux stagiaires. Elle inclut enfin les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

Service de la dette

Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette. On ne retrouve cette supercatégorie qu'au portefeuille « Finances ».

Transfert

Cette supercatégorie comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens ou de services.

Notes

explicatives (suite)

6. Définition des catégories

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

Capital

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

Fonctionnement

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, des organismes et des entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

Intérêt

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

Rémunération

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial.

Notes explicatives (suite)

Support

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le soutien financier versé aux bénéficiaires, autre que celui mentionné à l'intérieur de la même supercatégorie, aux catégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Capital » et « Intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les paiements destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	Budget de dépenses	Dépense probable
	(000 \$)	
Assemblée nationale*	100 262,1	100 077,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	62 400,3	59 980,4
Affaires municipales et Régions	1 847 441,7	1 762 688,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	673 225,8	656 461,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	823 068,0	843 836,3 **
Conseil exécutif	265 036,9	226 147,7 **
Culture et Communications	579 495,7	534 118,4 **
Développement durable, Environnement et Parcs	189 644,6	189 242,8
Développement économique, Innovation et Exportation	618 499,8	659 746,4 **
Éducation, Loisir et Sport	12 797 857,6	12 137 821,5
Emploi et Solidarité sociale	4 033 266,3	4 056 552,5 **
Famille, Aînés et Condition féminine	1 733 274,2	1 623 380,7
Finances (excluant le service de la dette)	159 550,3	96 363,2 **
Immigration et Communautés culturelles	105 759,3	100 094,4
Justice	630 861,6	623 129,5
Relations internationales	98 981,5	99 436,4
Ressources naturelles et Faune	379 256,4	407 809,1
Revenu	798 060,0	896 500,6
Santé et Services sociaux	22 114 506,7	20 812 048,8
Sécurité publique	916 040,8	930 534,1
Services gouvernementaux	40 860,1	92 009,6 **
Tourisme	139 268,7	158 612,1
Transports	1 957 035,3	1 811 384,9
Travail	31 506,5	62 023,9
Crédits périmés escomptés	(150 000,0)	
Crédits reportés en 2007-2008	(72 160,2)	
Dépenses de programmes	50 873 000,0	48 940 000,0
Service de la dette	7 205 000,0	6 849 000,0
Total	58 078 000,0	55 789 000,0

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

** Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2005-2006 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Distinction entre le budget de dépenses et les crédits

	2006-2007			Crédits totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
	(000 \$)			
Assemblée nationale*	100 262,1	4 836,0	8 767,6	104 193,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	62 400,3	2 151,9	3 273,0	63 521,4
Affaires municipales et Régions	1 847 441,7	3 135,0	10 776,3	1 855 083,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	673 225,8	9 445,0	19 370,8	683 151,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	823 068,0	30,0	375 359,1	1 198 397,1
Conseil exécutif	265 036,9	714,6	984,1	265 306,4
Culture et Communications	579 495,7	1 535,3	6 323,3	584 283,7
Développement durable, Environnement et Parcs	189 644,6	8 716,3	24 167,2	205 095,5
Développement économique, Innovation et Exportation	618 499,8	2 825,1	357 370,1	973 044,8
Éducation, Loisir et Sport	12 797 857,6	14 003,2	170 201,6	12 954 056,0
Emploi et Solidarité sociale	4 033 266,3	1 165,3	2 359,6	4 034 460,6
Famille, Aînés et Condition féminine	1 733 274,2	3 728,3	32 521,5	1 762 067,4
Finances	7 364 550,3	611,2	3 380,0	7 367 319,1
Immigration et Communautés culturelles	105 759,3	2 559,7	5 715,0	108 914,6
Justice	630 861,6	15 169,3	17 796,9	633 489,2
Relations internationales	98 981,5	1 031,1	2 504,7	100 455,1
Ressources naturelles et Faune	379 256,4	15 734,4	30 649,7	394 171,7
Revenu	798 060,0	1 848,5	14 094,4	810 305,9
Santé et Services sociaux	22 114 506,7	1 575,3	1 372,0	22 114 303,4
Sécurité publique	916 040,8	17 227,0	32 004,9	930 818,7
Services gouvernementaux	40 860,1	750,0	22 125,0	62 235,1
Tourisme	139 268,7	-	-	139 268,7
Transports	1 957 035,3	115 935,8	45 562,7	1 886 662,2
Travail	31 506,5	848,3	1 671,8	32 330,0
	58 300 160,2	225 576,6	1 188 351,3	59 262 934,9
Autres postes affectant les dépenses				
Crédits périmés escomptés	(150 000,0)			
Crédits reportés en 2007-2008	(72 160,2)			
Budget de dépenses	58 078 000,0			

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

Sommaire des crédits

	2006-2007			2005-2006	
	Crédits à voter*	Crédits permanents	Crédits déjà votés**	Crédits totaux	Crédits comparatifs
(000 \$)					
Assemblée nationale***	-	104 193,7	-	104 193,7	98 487,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale***	36 472,4	27 049,0	-	63 521,4	60 932,6
Affaires municipales et Régions	1 855 073,4	9,6	-	1 855 083,0	1 789 020,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	683 142,0	9,6	-	683 151,6	661 132,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	879 493,8	318 903,3	-	1 198 397,1	1 167 657,6
Conseil exécutif	264 210,9	1 095,5	-	265 306,4	279 484,5
Culture et Communications	583 433,6	850,1	-	584 283,7	539 857,4
Développement durable, Environnement et Parcs	205 060,9	34,6	-	205 095,5	204 351,2
Développement économique, Innovation et Exportation	973 035,2	9,6	-	973 044,8	606 404,9
Éducation, Loisir et Sport	12 208 928,9	745 127,1	-	12 954 056,0	12 396 604,4
Emploi et Solidarité sociale	3 749 951,0	5 509,6	279 000,0	4 034 460,6	4 065 097,3
Famille, Aînés et Condition féminine	1 600 957,8	1 109,6	160 000,0	1 762 067,4	1 651 710,3
Finances	150 976,3	7 216 342,8	-	7 367 319,1	7 032 063,5
Immigration et Communautés culturelles	108 905,0	9,6	-	108 914,6	101 970,5
Justice	509 654,2	123 835,0	-	633 489,2	669 114,0
Relations internationales	100 345,5	109,6	-	100 455,1	100 185,6
Ressources naturelles et Faune	389 067,1	5 104,6	-	394 171,7	409 911,1
Revenu	507 770,4	302 535,5	-	810 305,9	900 857,2
Santé et Services sociaux	13 277 676,9	8 836 626,5	-	22 114 303,4	20 799 360,6
Sécurité publique	926 370,5	4 448,2	-	930 818,7	919 620,3
Services gouvernementaux	62 225,5	9,6	-	62 235,1	75 323,7
Tourisme	139 259,1	9,6	-	139 268,7	138 315,4
Transports	1 886 643,0	19,2	-	1 886 662,2	1 751 654,1
Travail	22 809,7	3 020,3	6 500,0	32 330,0	75 975,6
Total	41 121 463,1	17 695 971,8	445 500,0	59 262 934,9	56 495 091,1

* Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 apparaissant à la page suivante.

** Ces montants incluent, conformément à la Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c.9), les crédits déjà votés pour des dépenses et des investissements imputables à l'exercice financier 2006-2007.

*** L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008

	<u>2007-2008</u>
	(000 \$)
Emploi et Solidarité sociale	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	279 000,0
Famille, Aînés et Condition féminine	
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille	170 000,0
Total	<u>449 000,0</u>

Sommaire des crédits 2006-2007 pouvant être reportés en 2007-2008

	Report ne requérant pas l'autorisation du Conseil du trésor	Report requérant l'autorisation du Conseil du trésor (000 \$)	Total
Assemblée nationale	-	-	-
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	1 000,1	-	1 000,1
Affaires municipales et Régions	2 087,6	38 874,8	40 962,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6 444,7	-	6 444,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 863,5	-	1 863,5
Conseil exécutif	2 172,4	-	2 172,4
Culture et Communications	2 381,4	-	2 381,4
Développement durable, Environnement et Parcs	4 675,3	-	4 675,3
Développement économique, Innovation et Exportation	2 879,9	-	2 879,9
Éducation, Loisir et Sport	4 225,7	31 409,8	35 635,5
Emploi et Solidarité sociale	14 840,2	-	14 840,2
Famille, Aînés et Condition féminine	2 302,8	589,5	2 892,3
Finances	2 428,8	-	2 428,8
Immigration et Communautés culturelles	2 168,1	-	2 168,1
Justice	10 111,1	2 200,0	12 311,1
Relations internationales	2 175,3	-	2 175,3
Ressources naturelles et Faune	10 212,1	-	10 212,1
Revenu	14 806,5	-	14 806,5
Santé et Services sociaux	4 244,3	17 424,7	21 669,0
Sécurité publique	25 894,5	-	25 894,5
Services gouvernementaux	865,1	-	865,1
Tourisme	-	-	-
Transports	14 730,0	33 922,8	48 652,8
Travail	587,6	-	587,6
Total	133 097,0	124 421,6	257 518,6

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net*

	Référence
Affaires municipales et Régions	
Programme 8 - Régie du logement	1-11
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	2-4
Programme 2 - Organismes d'État	2-4
Développement durable, Environnement et Parcs	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs	6-5
Emploi et Solidarité sociale	
Programme 3 - Administration	9-6
Immigration et Communautés culturelles	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles	12-4
Justice	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre	13-8
Ressources naturelles et Faune	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques	15-4

* Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Régions

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
	(000 \$)			
1. Promotion et développement de la Métropole	70 433,1	-	-	75 668,7
2. Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	582 802,3	-	-	580 009,6
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	714 262,2	-	-	684 806,4
4. Administration générale	56 077,4	2 900,0	10 526,3	59 362,7
5. Développement des régions et ruralité	69 024,6	-	-	54 864,6
6. Commission municipale du Québec	2 269,0	-	-	2 335,2
7. Habitation	337 900,5	-	-	317 653,0
8. Régie du logement	14 672,6	235,0	250,0	14 320,0
	1 847 441,7	3 135,0	10 776,3	1 789 020,2
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédits à voter				1 855 073,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
(000 \$)		
Rémunération	51 046,1	51 799,4
Fonctionnement	21 691,2	19 995,3
Affectation à un fonds spécial	36 049,6	28 049,6
Transfert	1 738 654,8	1 672 559,3
Créances douteuses et autres	-	2 000,0
Total	1 847 441,7	1 774 403,6
Effectif des programmes	810	823
Effectif total	810	823
Budget d'investissements		
Immobilisations	10 776,3	6 945,3
Prêts, placements et avances	-	10 581,5
Total	10 776,3	17 526,8

Affaires municipales et Régions

Programme 1

Promotion et développement de la Métropole

Éléments	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
	(000 \$)			Crédits
1. Aide au développement de la Métropole	56 029,1	-	-	59 264,7
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	14 404,0	-	-	16 404,0
	70 433,1	-	-	75 668,7
Crédit à voter				70 433,1

Ce programme consiste à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier d'appui à la réalisation d'initiatives ayant comme objectifs le développement et la promotion de la Métropole tout en agissant comme catalyseur et rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il facilite la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, notamment en matière d'aménagement du territoire, veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire et assume la responsabilité de la politique gouvernementale en matière de gouvernance locale et régionale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
	(000 \$)			
Transfert	56 029,1	14 404,0	70 433,1	73 668,7
Créances douteuses et autres	-	-	-	2 000,0
	56 029,1	14 404,0	70 433,1	75 668,7

Affaires municipales et Régions

Programme 2

Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	24 046,0	-	-	24 046,0	22 954,2
2. Assainissement des eaux du Québec	427 702,9	-	-	427 702,9	421 723,9
3. Infrastructures	122 957,1	-	-	122 957,1	128 390,2
4. Renouveau urbain et villageois	8 096,3	-	-	8 096,3	6 941,3
	582 802,3	-	-	582 802,3	580 009,6
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	52,6
Crédit à voter				582 802,3	579 957,0

Ce programme procure le financement requis pour faciliter la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'assainissement des eaux usées municipales au sein de toutes les régions du Québec. Il permet d'apporter un soutien financier à la réfection d'infrastructures au sein des municipalités, des communautés métropolitaines de même qu'en milieu nordique particulièrement par les programmes d'Infrastructures et de Renouveau urbain et villageois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
	(000 \$)					
Rémunération	-	-	934,6	-	934,6	987,2
Fonctionnement	-	-	300,1	-	300,1	331,1
Transfert	24 046,0	427 702,9	121 722,4	8 096,3	581 567,6	578 691,3
	24 046,0	427 702,9	122 957,1	8 096,3	582 802,3	580 009,6

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de ce programme peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert ».

Affaires municipales et Régions

Programme 3

Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	23 000,0	-	-	23 000,0	23 000,0
2. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	260 464,9	-	-	260 464,9	253 076,4
3. Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 000,0	-	-	2 000,0	1 900,0
4. Aménagement du territoire municipal	3 529,1	-	-	3 529,1	1 157,2
5. Aide financière aux municipalités	36 515,2	-	-	36 515,2	45 307,1

Suite à la page 1 - 5

Par ce programme, le gouvernement fournit aux municipalités des compensations financières tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des gouvernements étrangers. Il permet de soutenir le regroupement volontaire de municipalités et aussi d'accorder une aide financière au milieu municipal. Il couvre le soutien aux municipalités régionales de comté, notamment pour l'aménagement du territoire. Il englobe également les mesures de l'Entente financière et fiscale conclue avec le monde municipal.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Transfert	23 000,0	260 464,9	2 000,0	3 529,1	36 515,2	325 509,2
	23 000,0	260 464,9	2 000,0	3 529,1	36 515,2	325 509,2
Budget d'investissements						
Prêts, placements et avances	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

Affaires municipales et Régions

Programme 3 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
6. Mesures financières du pacte fiscal	388 753,0	-	-	388 753,0	360 365,7
	<u>714 262,2</u>	-	-	714 262,2	<u>684 806,4</u>
Crédit à voter				714 262,2	684 806,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	6	Éléments	2006-2007	2005-2006
(000 \$)					
Transfert	325 509,2	388 753,0		714 262,2	674 224,9
	<u>325 509,2</u>	<u>388 753,0</u>		714 262,2	<u>674 224,9</u>
Budget d'investissements					
Prêts, placements et avances	-	-		-	10 581,5
	-	-		-	10 581,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de ce programme peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert ».

Affaires municipales et Régions

Programme 4 Administration générale

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
(000 \$)					
1. Direction	6 979,0	-	-	6 979,0	8 663,8
2. Gestion	49 098,4	2 900,0	10 526,3	56 724,7	50 698,9
	56 077,4	2 900,0	10 526,3	63 703,7	59 362,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	1 648,5
Crédit à voter				63 694,1	57 704,6

Ce programme comprend la direction du Ministère et les unités responsables de la planification, la direction et la coordination des ressources nécessaires à la gestion des différents programmes du Ministère et à l'élaboration des politiques. En outre, il permet d'assurer une représentation au sein des diverses régions du Québec dans la mise en oeuvre des orientations et des politiques ministérielles et gouvernementales touchant le milieu municipal et le développement de l'ensemble des régions du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
(000 \$)				
Rémunération	3 643,4	33 251,0	36 894,4	37 691,6
Fonctionnement	1 819,2	15 847,4	17 666,6	16 136,2
Transfert	1 516,4	-	1 516,4	1 506,4
	6 979,0	49 098,4	56 077,4	55 334,2
Effectif total	48	521	569	577
Budget d'investissements				
Immobilisations	-	10 526,3	10 526,3	6 728,5
	-	10 526,3	10 526,3	6 728,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Affaires municipales et Régions

Programme 5 Développement des régions et ruralité

Élément	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Soutien au développement local et régional	69 024,6	-	-	54 864,6
Crédit à voter				54 864,6
			69 024,6	

Ce programme offre un soutien financier au développement local et régional. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement régional et celles sur la ruralité.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Affectation à un fonds spécial	36 049,6		36 049,6	28 049,6
Transfert	32 975,0		32 975,0	26 815,0
	69 024,6		69 024,6	54 864,6

Affaires municipales et Régions

Programme 6 Commission municipale du Québec

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Commission municipale du Québec	2 269,0	-	-	2 269,0	2 335,2
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	93,7
Crédit à voter				2 269,0	2 241,5

Ce programme permet d'intervenir auprès des municipalités en matière d'organisation territoriale, de régulation technique, d'enquête, de tutelle, d'adjudication et de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	1 736,9		1 736,9	1 796,6
Fonctionnement	532,1		532,1	528,6
	2 269,0		2 269,0	2 325,2
Effectif total	22		22	22
Budget d'investissements				
Immobilisations	-		-	10,0
	-		-	10,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Affaires municipales et Régions

Programme 7 Habitation

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Société d'habitation du Québec	337 900,5	-	-	337 900,5	317 133,0
2. Immobilière SHQ	-	-	-	-	520,0
	337 900,5	-	-	337 900,5	317 653,0
Crédit à voter				337 900,5	317 653,0

Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement tenant compte de leur capacité financière, de la diversité de leurs besoins et de la conjoncture économique et sociodémographique, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la reconnaissance du savoir-faire québécois en habitation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
Transfert	337 900,5	-	337 900,5	317 653,0
	337 900,5	-	337 900,5	317 653,0

Affaires municipales et Régions

Programme 8 Régie du logement

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Régie du logement	14 672,6	235,0	250,0	14 687,6	14 320,0
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	153,0
Crédit à voter*				14 687,6	14 167,0

En vertu de ce programme, la Régie du logement dispose des ressources pour décider des litiges qui lui sont soumis par une partie au bail d'un local d'habitation, pour informer les citoyens des droits et obligations découlant d'un bail et pour favoriser la conciliation entre les locataires et les locateurs. En outre, elle veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements et, dans ce cas, assure la protection des droits des locataires.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	11 480,2		11 480,2	11 324,0
Fonctionnement	3 192,4		3 192,4	2 999,4
	14 672,6		14 672,6	14 323,4
Effectif total	219		219	224
Budget d'investissements				
Immobilisations	250,0		250,0	206,8
	250,0		250,0	206,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Affaires municipales et Régions

Crédit au net

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 8 - Régie du logement		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	14 437,6	14 113,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	3 100,0	3 100,0
Crédit au net	11 337,6	11 013,2

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs sur leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 3 100 000 \$.

Affaires municipales et Régions

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 5 - Développement des régions et ruralité		
Fonds de développement régional	36 049,6	28 049,6
Total du portefeuille	36 049,6	28 049,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Support	36 049,6	28 049,6
Total du portefeuille	36 049,6	28 049,6

Affaires municipales et Régions

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole		
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	14 404,0	14 404,0
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	16 382,9	19 253,2
Fonds de développement de la Métropole	18 000,0	18 600,0
Grand Montréal Bleu	315,0	344,1
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	21 331,2	21 067,4
Total du programme 1	70 433,1	73 668,7
Programme 2 - Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain		
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	9 178,1	9 400,0
Assainissement des eaux du Québec	427 522,9	421 543,9
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	1 431,6	1 516,9
Eaux vives du Québec	22 614,4	21 437,3
Infrastructures Canada-Québec 2000	22 491,5	15 726,6
Infrastructures Canada-Québec 94-97	46 024,0	67 053,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	5 739,2	3 764,4
Infrastructures Québec-Municipalités	36 403,7	29 840,1
Renouveau urbain et villageois	8 096,3	6 941,3
Villages branchés du Québec	1 565,9	913,8
Autres crédits de transfert	500,0	554,0
Total du programme 2	581 567,6	578 691,3
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Compensation financière pour les équipements antipollution	5 230,8	5 230,8
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 000,0	1 900,0
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	260 464,9	253 076,4
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	23 000,0	23 000,0
Mesures financières du pacte fiscal	388 753,0	360 365,7
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	6 000,0	6 000,0
Programme de neutralité	15 786,5	16 288,6
Regroupement municipal	3 529,1	1 157,2
Autres crédits de transfert	9 497,9	7 206,2
Total du programme 3	714 262,2	674 224,9
Programme 4 - Administration générale		
Autres crédits de transfert	1 516,4	1 506,4
Programme 5 - Développement des régions et ruralité		
Fonds conjoncturel de développement	2 934,0	2 934,0
Fonds de diversification économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5 500,0	-
Fonds de soutien aux territoires en difficulté	3 000,0	3 000,0
Politique nationale de la ruralité	21 541,0	20 881,0
Total du programme 5	32 975,0	26 815,0
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	28 010,9	24 921,8
Aide au logement social, communautaire et abordable	281 885,1	264 984,3
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	665,0	665,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	27 339,5	26 561,9
Immobilière SHQ	-	520,0
Total du programme 7	337 900,5	317 653,0
Total du portefeuille	1 738 654,8	1 672 559,3

Affaires municipales et Régions

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	7 353,9	11 027,1
Entreprises et organismes d'État	27 339,5	27 081,9
Institutions d'enseignement	18 436,0	21 225,9
Municipalités	1 318 389,8	1 280 068,7
Organismes à but non lucratif	222 842,3	191 806,7
Personnes	144 293,3	141 349,0
Total du portefeuille	1 738 654,8	1 672 559,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	18 890,6	22 587,6
Fonctionnement	5 584,0	1 926,7
Capital	388 415,1	365 204,6
Intérêt	361 785,3	370 925,5
Support	963 979,8	911 914,9
Total du portefeuille	1 738 654,8	1 672 559,3

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	356 419,5	9 117,2	19 000,0	366 302,3
2. Organismes d'État	316 806,3	327,8	370,8	316 849,3
	673 225,8	9 445,0	19 370,8	683 151,6
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédits à voter				683 142,0
				661 132,0
				344 295,5
				316 836,5
				661 132,0
				9,6
				57,7
				661 064,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)
Rémunération	116 612,8	115 979,3
Fonctionnement	51 108,0	50 563,9
Transfert	505 505,0	484 656,9
Total	673 225,8	651 200,1
Effectif des programmes	2 102	2 136
Effectif total	2 102	2 136
Budget d'investissements		
Immobilisations	18 870,8	18 564,4
Prêts, placements et avances	500,0	500,0
Total	19 370,8	19 064,4

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programme 1

Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires	220 057,6	-	-	220 057,6	201 830,1
2. Développement des entreprises de pêche et aquacoles	18 661,0	-	-	18 661,0	18 848,1
3. Institut de technologie agroalimentaire	18 233,1	-	-	18 233,1	18 159,7
4. Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale	45 907,9	-	-	45 907,9	42 039,8
5. Direction et services à la gestion	53 559,9	9 117,2	19 000,0	63 442,7	63 417,8
	<u>356 419,5</u>	<u>9 117,2</u>	<u>19 000,0</u>	366 302,3	<u>344 295,5</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 5				9,6	9,6
Crédit à voter*				366 292,7	<u>344 285,9</u>

Ce programme vise à développer le potentiel et à améliorer les performances technologiques reliées à la production, à la transformation et à la conservation des produits agroalimentaires tout en respectant l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agriculture.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	45 010,7	6 273,0	15 000,0	17 723,5	23 406,1	107 413,3	106 841,2
Fonctionnement	5 715,9	1 885,0	1 697,1	9 049,4	30 153,8	48 501,2	47 908,5
Transfert	169 331,0	10 503,0	1 536,0	19 135,0	-	200 505,0	179 656,9
	<u>220 057,6</u>	<u>18 661,0</u>	<u>18 233,1</u>	<u>45 907,9</u>	<u>53 559,9</u>	356 419,5	<u>334 406,6</u>
Effectif total	878	128	268	459	221	1 954	1 987
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	-	-	18 500,0	18 500,0	18 193,6
Prêts, placements et avances	-	-	-	-	500,0	500,0	500,0
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>19 000,0</u>	19 000,0	<u>18 693,6</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 5 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits de l'élément 4 peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence d'un montant de 2 500 000 \$, en excluant la partie « Transfert », et ce, déduction faite des virements en provenance des autres éléments du même programme, afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programme 2 Organismes d'État

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Financière agricole du Québec	305 000,0	-	-	305 000,0	305 000,0
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	8 700,6	327,8	350,0	8 722,8	8 716,5
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 105,7	-	20,8	3 126,5	3 120,0
	<u>316 806,3</u>	<u>327,8</u>	<u>370,8</u>	316 849,3	<u>316 836,5</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	57,7
Crédit à voter*				316 849,3	316 778,8

Ce programme vise à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles en leur procurant un financement adéquat, à compenser les pertes de rendement dans les récoltes et à garantir un revenu annuel aux producteurs agricoles selon certaines modalités. Il vise aussi à favoriser la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et à préserver la vocation des sols arables.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	6 804,5	2 395,0	9 199,5	9 138,1
Fonctionnement	-	1 896,1	710,7	2 606,8	2 655,4
Transfert	305 000,0	-	-	305 000,0	305 000,0
	<u>305 000,0</u>	<u>8 700,6</u>	<u>3 105,7</u>	316 806,3	<u>316 793,5</u>
Effectif total	-	105	43	148	149
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	350,0	20,8	370,8	370,8
	-	350,0	20,8	370,8	370,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Crédit au net

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	347 302,3	325 601,9
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 960,0	7 950,0
Crédit au net	339 342,3	317 651,9

Ce crédit au net vise les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec, du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale et du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection.

- Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la cotisation annuelle des adhérents au programme.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 50 000 \$.

- Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis ainsi que des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale rattaché au Centre.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 400 000 \$ dans le cas du Laboratoire de pathologie animale, et d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 7 500 000 \$ dans le cas des autres activités du Centre.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 10 000 \$.

Programme 2 - Organismes d'État

Dépenses du programme (excluant amortissement)	316 478,5	316 465,7
Moins : Revenus associés au crédit au net	920,0	920,0
Crédit au net	315 558,5	315 545,7

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse de crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 700 000 \$.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 220 000 \$.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	13 306,9	12 158,2
Aide spéciale au confinement des oiseaux d'élevage	1 200,0	-
Amélioration de la santé animale	14 280,0	14 000,0
Appui à la formation	1 536,0	1 462,6
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	10 503,0	10 503,0
Appui au développement en région	8 975,9	7 275,9
Appui au secteur de la transformation	6 026,6	3 026,6
Prime-Vert	35 171,6	31 030,6
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	103 600,0	95 500,0
Traçabilité des aliments	4 705,0	3 500,0
Autres crédits de transfert	1 200,0	1 200,0
Total du programme 1	200 505,0	179 656,9
Programme 2 - Organismes d'État		
Financière agricole du Québec	305 000,0	305 000,0
Total du portefeuille	505 505,0	484 656,9

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	414 910,4	399 127,6
Entreprises et organismes d'État	56 900,0	57 000,0
Institutions d'enseignement	2 150,3	1 950,0
Organismes à but non lucratif	31 544,3	26 579,3
Total du portefeuille	505 505,0	484 656,9

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	43 900,0	43 900,0
Fonctionnement	13 000,0	13 100,0
Capital	26 539,8	21 780,7
Support	422 065,2	405 876,2
Total du portefeuille	505 505,0	484 656,9

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
				Crédits	
				(000 \$)	
1. Secrétariat du Conseil du trésor	117 795,2	-	200,0	117 995,2	120 043,7
2. Commission de la fonction publique	3 378,8	30,0	159,1	3 507,9	3 364,2
3. Régimes de retraite et d'assurances	323 311,5	-	-	323 311,5	320 217,2
4. Fonds de suppléance	378 582,5	-	375 000,0	753 582,5	724 032,5
	823 068,0	30,0	375 359,1	1 198 397,1	1 167 657,6
Moins :					
Crédits permanents				318 903,3	318 468,1
Crédits reportés				-	1 640,5
Crédits à voter				879 493,8	847 549,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)
Rémunération	395 522,3	398 453,1
Fonctionnement	396 765,9	368 766,3
Affectation à un fonds spécial	8 643,0	7 313,0
Transfert	22 136,8	24 593,7
Total	823 068,0	799 126,1
Effectif des programmes	540	650
Effectif total	540	650
Budget d'investissements		
Immobilisations	259,1	768,0
Prêts, placements et avances	375 100,0	367 924,5
Total	375 359,1	368 692,5

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 1

Secrétariat du Conseil du trésor

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Soutien au Conseil du trésor	43 734,3	-	100,0	43 834,3	46 999,2
2. Fonctions gouvernementales	15 202,3	-	-	15 202,3	15 415,9
3. Contributions de l'employeur	51 658,6	-	-	51 658,6	51 658,6
4. Fonds dédiés aux sinistres	7 200,0	-	-	7 200,0	5 870,0
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes*	-	-	100,0	100,0	100,0

Suite à la page 3 - 3

Ce programme regroupe les dépenses visant à soutenir le Conseil du trésor dans son rôle de conseiller du gouvernement sur la gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles de la fonction publique québécoise. On y retrouve également les dépenses liées aux fonctions gouvernementales exercées par le Secrétariat du Conseil du trésor en matière de dotation et de recrutement. Ce programme pourvoit aussi au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées à la suite du verglas de janvier 1998 et des pluies diluviennes survenues en juillet 1996, ainsi qu'à des contributions du gouvernement à titre d'employeur.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	32 976,7	6 537,0	51 658,6	-	-	91 172,3
Fonctionnement	9 158,6	8 665,3	-	-	-	17 823,9
Affectation à un fonds spécial	1 443,0	-	-	7 200,0	-	8 643,0
Transfert	156,0	-	-	-	-	156,0
	43 734,3	15 202,3	51 658,6	7 200,0	-	117 795,2
Effectif total	441	62	-	-	-	503
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	100,0	100,0
Prêts, placements et avances	100,0	-	-	-	-	100,0
	100,0	-	-	-	100,0	200,0

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 1 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
6. Provision pour l'équité salariale*	-	-	-	-	-
	117 795,2	-	200,0	117 995,2	120 043,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, (L.R.Q., c. A-7.002)					
Élément 2				-	2 630,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	1 541,3
Crédit à voter				117 985,6	115 862,8

* En 2005-2006, une provision de 390,0 M\$ sera inscrite à cet élément au titre de dépense probable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	Éléments	2006-2007	2005-2006
	6			
		(000 \$)		
Rémunération	91 172,3	-	91 172,3	96 943,3
Fonctionnement	17 823,9	-	17 823,9	12 282,4
Affectation à un fonds spécial	8 643,0	-	8 643,0	7 313,0
Transfert	156,0	-	156,0	2 786,0
	117 795,2	-	117 795,2	119 324,7
Effectif total	503	-	503	612
Budget d'investissements				
Immobilisations	100,0	-	100,0	750,0
Prêts, placements et avances	100,0	-	100,0	100,0
	200,0	-	200,0	850,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 2

Commission de la fonction publique

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Commission de la fonction publique	3 378,8	30,0	159,1	3 507,9	3 364,2
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	99,2
Crédit à voter				3 507,9	3 265,0

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission qui a principalement pour mandat d'intervenir au regard de recours exercés par les fonctionnaires, de vérifier le caractère impartial et équitable des décisions les affectant, de s'assurer de l'observation des lois et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion, de décider des demandes de certification des moyens d'évaluation, de produire des études, de donner des avis et de faire des rapports aux autorités et de donner des avis au Conseil du trésor lorsque celui-ci décide de soustraire un emploi ou une catégorie d'emplois aux dispositions de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	2 919,3		2 919,3	3 000,3
Fonctionnement	459,5		459,5	375,9
	3 378,8		3 378,8	3 376,2
Effectif total	37		37	38
Budget d'investissements				
Immobilisations	159,1		159,1	18,0
	159,1		159,1	18,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 3 Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des fonctionnaires	27 732,5	-	-	27 732,5	27 444,7
2. Régime de retraite de certains enseignants	18 632,0	-	-	18 632,0	18 488,0
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	150 929,3	-	-	150 929,3	149 561,6
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 429,8	-	-	4 429,8	4 400,7
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	9 670,0	-	-	9 670,0	9 565,0
6. Régime de retraite des juges	9 589,0	-	-	9 589,0	9 501,0
Suite à la page 3 - 6					

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	27 732,5	-	150 929,3	1 081,0	9 670,0	9 589,0	199 001,8
Transfert	-	18 632,0	-	3 348,8	-	-	21 980,8
	27 732,5	18 632,0	150 929,3	4 429,8	9 670,0	9 589,0	220 982,6

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 3 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	20 321,0	-	-	20 321,0	20 047,0
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	82 007,9	-	-	82 007,9	81 209,2
	323 311,5	-	-	323 311,5	320 217,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12) Élément 1				27 732,5	27 444,7
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1) Élément 2				18 632,0	18 488,0
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10) Élément 3				150 929,3	149 561,6
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, c. 6) Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2) Élément 5				9 670,0	9 565,0
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16) Élément 6				9 589,0	9 501,0
Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) Élément 7				20 321,0	20 047,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1) Élément 8				82 007,9	81 209,2
Crédit à voter				4 417,8	4 388,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Rémunération	199 001,8	20 321,0	82 007,9	301 330,7	298 409,5
Transfert	21 980,8	-	-	21 980,8	21 807,7
	220 982,6	20 321,0	82 007,9	323 311,5	320 217,2

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 4 Fonds de suppléance

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté*	378 382,5	-	-	378 382,5	356 108,0
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération*	100,0	-	-	100,0	100,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier 2006-2007*	-	-	375 000,0	375 000,0	367 824,5
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit relié à des activités visant l'amélioration de la prestation de services aux citoyens*	100,0	-	-	100,0	-
	<u>378 582,5</u>	<u>-</u>	<u>375 000,0</u>	<u>753 582,5</u>	<u>724 032,5</u>
Crédit à voter				753 582,5	724 032,5

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

* Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins, le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	-	100,0	-	-	100,0	100,0
Fonctionnement	378 382,5	-	-	100,0	378 482,5	356 108,0
	<u>378 382,5</u>	<u>100,0</u>	<u>-</u>	<u>100,0</u>	<u>378 582,5</u>	<u>356 208,0</u>
Budget d'investissements						
Prêts, placements et avances	-	-	375 000,0	-	375 000,0	367 824,5
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>375 000,0</u>	<u>-</u>	<u>375 000,0</u>	<u>367 824,5</u>

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	3 750,0	2 970,0
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	1 443,0	1 443,0
Fonds relatif à la tempête de verglas	3 450,0	2 900,0
Total du portefeuille	8 643,0	7 313,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Fonctionnement	213,6	392,0
Capital	978,4	1 205,5
Intérêt	7 451,0	5 715,5
Total du portefeuille	8 643,0	7 313,0

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Agence des partenariats public-privé du Québec	-	2 630,0
Autres crédits de transfert	156,0	156,0
Total du programme 1	156,0	2 786,0
Programme 3 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 348,8	3 319,7
Régime de retraite de certains enseignants	18 632,0	18 488,0
Total du programme 3	21 980,8	21 807,7
Total du portefeuille	22 136,8	24 593,7

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	-	2 630,0
Établissements de santé et de services sociaux	1 481,8	1 452,7
Institutions d'enseignement	20 499,0	20 355,0
Organismes à but non lucratif	156,0	156,0
Total du portefeuille	22 136,8	24 593,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	21 980,8	23 062,1
Fonctionnement	-	1 375,6
Support	156,0	156,0
Total du portefeuille	22 136,8	24 593,7

Conseil exécutif

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	857,5	-	-	857,5	857,5
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	70 192,0	504,6	780,0	70 467,4	85 344,3
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	11 999,7	110,8	150,2	12 039,1	11 736,0
4. Affaires autochtones	167 068,8	43,2	16,8	167 042,4	165 536,2
5. Jeunesse	9 255,6	13,9	25,1	9 266,8	10 259,1
6. Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	5 663,3	42,1	12,0	5 633,2	5 751,4
	265 036,9	714,6	984,1	265 306,4	279 484,5
Moins :					
Crédits permanents				1 095,5	1 095,5
Crédits reportés				-	1 549,5
Crédits à voter				264 210,9	276 839,5

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	55 388,3	55 119,8
Fonctionnement	38 796,7	53 926,5
Transfert	170 851,9	170 168,7
Total	265 036,9	279 215,0
Effectif des programmes	715	718
Effectif total	715	718
Budget d'investissements		
Immobilisations	877,6	877,6
Prêts, placements et avances	106,5	106,5
Total	984,1	984,1

Conseil exécutif

Programme 1 Cabinet du lieutenant-gouverneur

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	857,5	-	-	857,5	857,5
Crédit à voter				857,5	857,5

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	530,0		530,0	519,6
Fonctionnement	317,5		317,5	327,9
Transfert	10,0		10,0	10,0
	857,5		857,5	857,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil exécutif

Programme 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cabinet du premier ministre	3 954,6	-	-	3 954,6	4 035,5
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	11 849,2	-	-	11 849,2	12 091,6
3. Direction générale de l'administration	17 055,8	504,6	780,0	17 331,2	17 512,4
4. Indemnités de l'exécutif	1 066,7	-	-	1 066,7	1 066,7
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	16 311,9	-	-	16 311,9	16 184,0

Suite à la page 4 - 4

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Rémunération	3 052,9	9 503,5	8 866,8	1 066,7	16 053,8	38 543,7
Fonctionnement	457,2	1 646,4	8 189,0	-	258,1	10 550,7
Transfert	444,5	699,3	-	-	-	1 143,8
	3 954,6	11 849,2	17 055,8	1 066,7	16 311,9	50 238,2
Effectif total	-	131	85	-	247	463
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	773,5	-	-	773,5
Prêts, placements et avances	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	780,0	-	-	780,0

Conseil exécutif

Programme 2 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
(000 \$)					
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales*	19 953,8	-	-	19 953,8	34 454,1
	70 192,0	504,6	780,0	70 467,4	85 344,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 066,7	1 066,7
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	956,5
Crédit à voter				69 391,1	83 311,5

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles peut être remboursé à la présente provision avec le droit de l'utiliser à nouveau selon les conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	6	Éléments	2006-2007	2005-2006
(000 \$)					
Rémunération	38 543,7	-		38 543,7	38 438,7
Fonctionnement	10 550,7	19 953,8		30 504,5	45 486,4
Transfert	1 143,8	-		1 143,8	1 143,8
	50 238,2	19 953,8		70 192,0	85 068,9
Effectif total	463	-		463	465
Budget d'investissements					
Immobilisations	773,5	-		773,5	773,5
Prêts, placements et avances	6,5	-		6,5	6,5
	780,0	-		780,0	780,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 5 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil exécutif

Programme 3

Affaires intergouvernementales canadiennes

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information	994,4	10,2	3,0	987,2	915,1
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	6 865,2	100,6	147,2	6 911,8	6 749,7
3. Représentation du Québec au Canada	1 640,1	-	-	1 640,1	1 709,1
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	2 500,0	-	-	2 500,0	2 362,1
	11 999,7	110,8	150,2	12 039,1	11 736,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	315,0
Crédit à voter				12 029,5	11 411,4

Ce programme vise à assurer la coordination des relations du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	662,4	4 854,1	767,5	-	6 284,0	6 199,0
Fonctionnement	259,3	2 011,1	872,6	108,2	3 251,2	3 171,0
Transfert	72,7	-	-	2 391,8	2 464,5	2 326,6
	994,4	6 865,2	1 640,1	2 500,0	11 999,7	11 696,6
Effectif total	-	73	25	-	98	98
Budget d'investissements						
Immobilisations	3,0	47,2	-	-	50,2	50,2
Prêts, placements et avances	-	100,0	-	-	100,0	100,0
	3,0	147,2	-	-	150,2	150,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil exécutif

Programme 4 Affaires autochtones

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Secrétariat aux affaires autochtones	167 068,8	43,2	16,8	167 042,4	165 536,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	148,4
Crédit à voter				167 032,8	165 378,2

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	3 296,2		3 296,2	3 267,0
Fonctionnement	2 228,0		2 228,0	1 597,9
Transfert	161 544,6		161 544,6	160 697,7
	167 068,8		167 068,8	165 562,6
Effectif total	49		49	49
Budget d'investissements				
Immobilisations	16,8		16,8	16,8
	16,8		16,8	16,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil exécutif

Programme 5 Jeunesse

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Secrétariat à la jeunesse	8 549,0	13,9	9,1	8 544,2	9 537,2
2. Conseil permanent de la jeunesse	706,6	-	16,0	722,6	721,9
	9 255,6	13,9	25,1	9 266,8	10 259,1
Moins :					
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	107,9
Crédit à voter				9 266,8	10 151,2

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment la mise en oeuvre de la politique québécoise de la jeunesse. Un compte à fin déterminée de l'ordre de 42,0 M\$ sera notamment utilisé pour financer la nouvelle Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
	(000 \$)			
Rémunération	1 647,2	543,4	2 190,6	2 179,9
Fonctionnement	1 262,8	163,2	1 426,0	2 127,4
Transfert	5 639,0	-	5 639,0	5 940,6
	8 549,0	706,6	9 255,6	10 247,9
Effectif total	27	10	37	37
Budget d'investissements				
Immobilisations	9,1	16,0	25,1	25,1
	9,1	16,0	25,1	25,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil exécutif

Programme 6

Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Réforme des institutions démocratiques	962,6	-	-	962,6	1 011,8
2. Commission d'accès à l'information	4 144,8	42,1	12,0	4 114,7	4 151,7
3. Soutien à l'accès en information et protection des renseignements personnels	555,9	-	-	555,9	587,9
	5 663,3	42,1	12,0	5 633,2	5 751,4
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	21,7
Crédit à voter				5 633,2	5 729,7

Ce programme a pour objet d'améliorer la représentativité du Parlement et la vie démocratique au Québec, de promouvoir l'accès à l'information et de permettre aux citoyens de faire appel, lorsque nécessaire, à l'organisme chargé de protéger leurs droits relatifs à la protection des renseignements personnels.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
	(000 \$)				
Rémunération	810,8	3 282,1	450,9	4 543,8	4 515,6
Fonctionnement	151,8	862,7	55,0	1 069,5	1 215,9
Transfert	-	-	50,0	50,0	50,0
	962,6	4 144,8	555,9	5 663,3	5 781,5
Effectif total	10	50	8	68	69
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	12,0	-	12,0	12,0
	-	12,0	-	12,0	12,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Conseil exécutif

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Cabinet du lieutenant-gouverneur		
Autres crédits de transfert	10,0	10,0
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	175,0	175,0
Autres crédits de transfert	968,8	968,8
Total du programme 2	1 143,8	1 143,8
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes		
Activités de coopération intergouvernementale	492,2	354,3
Organismes francophones hors-Québec	1 899,6	1 899,6
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 3	2 464,5	2 326,6
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation crie	83 360,9	83 350,2
Entente avec les inuits	15 689,9	15 400,5
Financement global de l'Administration régionale Kativik	32 050,8	30 730,1
Financement global des villages nordiques	9 963,6	9 512,5
Fonds de développement pour les autochtones	8 973,6	10 223,6
Organismes autochtones	1 433,1	1 408,1
Transfert des terres de Oujé-Bougoumou	10 000,0	10 000,0
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 4	161 544,6	160 697,7
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	5 639,0	5 940,6
Programme 6 - Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information		
Soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	50,0	50,0
Total du portefeuille	170 851,9	170 168,7

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	787,9	670,7
Entreprises et organismes d'État	281,0	528,9
Institutions d'enseignement	427,0	353,8
Municipalités	20 074,3	19 608,1
Organismes à but non lucratif	149 281,7	149 007,2
Total du portefeuille	170 851,9	170 168,7

Conseil exécutif

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Capital	7 426,2	5 984,3
Intérêt	6 255,1	6 576,8
Support	157 170,6	157 607,6
Total du portefeuille	170 851,9	170 168,7

Culture et Communications

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
	(000 \$)				
1. Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	60 218,8	1 300,3	6 119,3	65 037,8	65 455,1
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	496 464,0	-	-	496 464,0	451 729,0
3. Charte de la langue française	22 812,9	235,0	204,0	22 781,9	22 673,3
	<u>579 495,7</u>	<u>1 535,3</u>	<u>6 323,3</u>	<u>584 283,7</u>	<u>539 857,4</u>
Moins :					
Crédits permanents				850,1	2 110,4
Crédits reportés				-	2 948,4
Crédits à voter				<u>583 433,6</u>	<u>534 798,6</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	55 850,8	54 213,4
Fonctionnement	26 618,5	28 599,3
Transfert	496 629,9	451 894,9
Créances douteuses et autres	396,5	396,5
Total	<u>579 495,7</u>	<u>535 104,1</u>
Effectif des programmes	876	885
Effectif total	<u>876</u>	<u>885</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	6 323,3	6 323,3
Total	<u>6 323,3</u>	<u>6 323,3</u>

Culture et Communications

Programme 1

Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Gestion interne et soutien	39 997,5	1 260,3	5 994,0	44 731,2	45 305,7
2. Centre de conservation du Québec	2 140,4	40,0	35,8	2 136,2	2 332,2
3. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	17 613,8	-	89,5	17 703,3	17 369,1
4. Commission des biens culturels du Québec	467,1	-	-	467,1	448,1
	60 218,8	1 300,3	6 119,3	65 037,8	65 455,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	2 349,2
Crédit à voter				65 028,2	63 096,3

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	26 452,3	1 367,3	11 885,0	304,1	40 008,7	38 809,7
Fonctionnement	13 545,2	773,1	5 728,8	163,0	20 210,1	21 826,4
	39 997,5	2 140,4	17 613,8	467,1	60 218,8	60 636,1
Effectif total	369	21	204	4	598	600
Budget d'investissements						
Immobilisations	5 994,0	35,8	89,5	-	6 119,3	6 119,3
	5 994,0	35,8	89,5	-	6 119,3	6 119,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Culture et Communications

Programme 2

Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Action culturelle et communications	151 308,2	-	-	151 308,2	134 422,5
2. Musées nationaux	63 044,9	-	-	63 044,9	59 219,1
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	21 022,5	-	-	21 022,5	19 285,7
4. Société de développement des entreprises culturelles	49 968,9	-	-	49 968,9	49 866,8
5. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	687,9	-	-	687,9	678,5
6. Société de télédiffusion du Québec	59 781,3	-	-	59 781,3	57 648,1

Suite à la page 5 - 4

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; assurer la reconnaissance des associations d'artistes et celles de producteurs et encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
	(000 \$)						
Transfert	151 308,2	63 044,9	21 022,5	49 572,4	687,9	59 781,3	345 417,2
Créances douteuses et autres	-	-	-	396,5	-	-	396,5
	151 308,2	63 044,9	21 022,5	49 968,9	687,9	59 781,3	345 813,7
Effectif total	-	-	-	-	-	-	-

Culture et Communications

Programme 2 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Conseil des arts et des lettres du Québec	77 487,2	-	-	77 487,2	72 395,8
8. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	73 163,1	-	-	73 163,1	58 212,5
	496 464,0	-	-	496 464,0	451 729,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, (L.R.Q., c. S-11.03)					
Élément 3				840,5	2 100,8
Crédit à voter				495 623,5	449 628,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments 8	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Transfert	345 417,2	77 487,2	73 163,1	496 067,5	451 332,5
Créances douteuses et autres	396,5	-	-	396,5	396,5
	345 813,7	77 487,2	73 163,1	496 464,0	451 729,0
Effectif total	-	-	-	-	3

Culture et Communications

Programme 3 Charte de la langue française

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
				Crédits	
				(000 \$)	
1. Coordination de la politique linguistique	1 339,3	6,0	5,0	1 338,3	1 309,8
2. Office québécois de la langue française	18 418,6	215,0	190,0	18 393,6	18 356,9
3. Conseil supérieur de la langue française	1 515,0	14,0	9,0	1 510,0	1 466,6
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française*	1 540,0	-	-	1 540,0	1 540,0
	22 812,9	235,0	204,0	22 781,9	22 673,3
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	599,2
Crédit à voter				22 781,9	22 074,1

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
						(000 \$)
Rémunération	710,0	14 230,4	901,7	-	15 842,1	15 403,7
Fonctionnement	310,7	3 959,4	598,3	1 540,0	6 408,4	6 772,9
Transfert	318,6	228,8	15,0	-	562,4	562,4
	1 339,3	18 418,6	1 515,0	1 540,0	22 812,9	22 739,0
Effectif total	9	252	17	-	278	282
Budget d'investissements						
Immobilisations	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0
	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Culture et Communications

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide au fonctionnement	43 764,5	39 591,9
Aide aux immobilisations	82 274,9	69 708,7
Aide aux initiatives de partenariat	11 279,8	11 279,8
Aide aux projets	8 630,8	8 484,0
Autres interventions particulières en culture et en communications	5 358,2	5 358,1
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	72 188,8	57 238,2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	974,3	974,3
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	687,9	678,5
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	5 627,3	5 514,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	71 859,9	66 881,5
Musée d'Art contemporain de Montréal	8 547,2	8 502,8
Musée de la Civilisation	21 878,5	20 947,9
Musée des beaux-arts de Montréal	18 663,4	16 401,3
Musée national des beaux-arts du Québec	13 955,8	13 367,1
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	5 670,6	5 568,5
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	43 901,8	43 901,8
Société de la Place des Arts de Montréal	16 436,3	15 487,7
Société de télédiffusion du Québec	59 781,3	57 648,1
Société du Grand Théâtre de Québec	4 586,2	3 798,0
Total du programme 2	496 067,5	451 332,5
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	547,4	547,4
Autres crédits de transfert	15,0	15,0
Total du programme 3	562,4	562,4
Total du portefeuille	496 629,9	451 894,9

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	46 009,2	46 058,6
Entreprises et organismes d'État	211 801,5	191 214,3
Institutions d'enseignement	2 115,3	1 113,6
Municipalités	58 669,4	49 035,8
Organismes à but non lucratif	166 588,9	153 808,7
Personnes	11 445,6	10 663,9
Total du portefeuille	496 629,9	451 894,9

Culture et Communications

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	107 400,9	101 305,4
Fonctionnement	56 094,4	57 334,3
Capital	87 675,6	69 512,1
Intérêt	60 594,6	48 198,2
Support	184 864,4	175 544,9
Total du portefeuille	496 629,9	451 894,9

Développement durable, Environnement et Parcs

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Protection de l'environnement et gestion des parcs	184 358,5	8 669,3	24 117,2	199 806,4	198 974,9
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 286,1	47,0	50,0	5 289,1	5 376,3
	<u>189 644,6</u>	<u>8 716,3</u>	<u>24 167,2</u>	<u>205 095,5</u>	<u>204 351,2</u>
Moins :					
Crédits permanents				34,6	34,6
Crédits reportés				-	4 215,1
Crédits à voter				<u>205 060,9</u>	<u>200 101,5</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	101 858,4	102 696,4
Fonctionnement	53 518,1	52 761,5
Transfert	34 243,1	32 119,0
Créances douteuses et autres	25,0	25,0
Total	<u>189 644,6</u>	<u>187 601,9</u>
Effectif des programmes	1 830	1 860
Effectif total	<u>1 830</u>	<u>1 860</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	24 167,2	22 825,6
Total	<u>24 167,2</u>	<u>22 825,6</u>

Développement durable, Environnement et Parcs

Programme 1

Protection de l'environnement et gestion des parcs

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Politiques environnementales	15 813,3	-	1 962,5	17 775,8	22 477,6
2. Développement durable, gestion des parcs, évaluations et suivi de l'environnement	54 961,6	-	2 223,6	57 185,2	52 887,1
3. Analyse et expertise régionales	31 561,6	-	3 708,4	35 270,0	39 449,1
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	16 473,8	-	263,0	16 736,8	17 381,0
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	4 314,7	-	275,0	4 589,7	4 551,6
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	10 848,3	-	11 976,7	22 825,0	16 220,0

Suite à la page 6 - 3

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources. Il permet également d'assumer la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques récréatives dans la perspective de développement durable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	12 252,0	13 022,1	19 219,7	15 176,0	4 289,9	7 731,0	71 690,7
Fonctionnement	1 848,3	21 077,5	962,3	1 297,8	24,8	3 072,3	28 283,0
Transfert	1 713,0	20 862,0	11 379,6	-	-	45,0	33 999,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-	-
	15 813,3	54 961,6	31 561,6	16 473,8	4 314,7	10 848,3	133 973,3
Effectif total	221	224	360	372	107	134	1 418
Budget d'investissements							
Immobilisations	1 962,5	2 223,6	3 708,4	263,0	275,0	11 976,7	20 409,2
	1 962,5	2 223,6	3 708,4	263,0	275,0	11 976,7	20 409,2

Développement durable, Environnement et Parcs

Programme 1 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Direction	4 960,2	-	33,9	4 994,1	5 104,6
8. Services à la gestion	45 425,0	8 669,3	3 674,1	40 429,8	40 903,9
	184 358,5	8 669,3	24 117,2	199 806,4	198 974,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 7				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 8				25,0	25,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	4 058,4
Crédit à voter*				199 771,8	194 881,9

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments 8	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Rémunération	71 690,7	3 955,2	22 342,7	97 988,6	98 871,9
Fonctionnement	28 283,0	761,5	23 057,3	52 101,8	51 192,7
Transfert	33 999,6	243,5	-	34 243,1	32 119,0
Créances douteuses et autres	-	-	25,0	25,0	25,0
	133 973,3	4 960,2	45 425,0	184 358,5	182 208,6
Effectif total	1 418	66	281	1 765	1 794
Budget d'investissements					
Immobilisations	20 409,2	33,9	3 674,1	24 117,2	22 775,6
	20 409,2	33,9	3 674,1	24 117,2	22 775,6

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits des éléments 5 et 6 peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à l'élément 5, en excluant la partie « Investissements », et de 600 000 \$ à l'élément 6, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements », afin de donner suite à deux ententes de gestion intervenues entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

Développement durable, Environnement et Parcs

Programme 2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 286,1	47,0	50,0	5 289,1	5 376,3
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	156,7
Crédit à voter				5 289,1	5 219,6

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement intervient principalement dans le cadre du processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement par la tenue de séances de consultation et d'information de la population.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	3 869,8		3 869,8	3 824,5
Fonctionnement	1 416,3		1 416,3	1 568,8
	5 286,1		5 286,1	5 393,3
Effectif total	65		65	66
Budget d'investissements				
Immobilisations	50,0		50,0	50,0
	50,0		50,0	50,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Développement durable, Environnement et Parcs

Crédit au net

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	175 689,2	176 199,3
Moins : Revenus associés au crédit au net	3 750,0	3 750,0
Crédit au net	171 939,2	172 449,3

Ce crédit au net vise des activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, du Centre d'expertise hydrique du Québec et de la Protection de l'environnement.

- Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec dont la mission est de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des services d'accréditation et d'agrément dans le cadre de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et de ses règlements.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 350 000 \$.

- Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise hydrique du Québec dont la mission est de gérer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des activités d'émission des droits et autorisations en matière de sécurité des barrages, des activités de vente et de location de lots de grève et des produits et services reliés à la gestion, à la régularisation des barrages publics et à la gestion des données hydrométriques.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise hydrique du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 000 000 \$.

- Protection de l'environnement

Ce crédit au net concerne les activités réalisées par le Ministère dans le cadre de sa mission qui est d'assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification d'activités et/ou de projets menant à la délivrance d'approbation, d'autorisation et d'accréditation, à la réalisation de suivis et de contrôles, ainsi qu'à la perception de droits découlant des lois et règlements dont l'application relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (excluant les revenus associés aux crédits au net votés pour le CEAEQ et le CEHQ).

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus concernés donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 400 000 \$.

Développement durable, Environnement et Parcs

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs		
Assainissement de l'air	-	1 159,4
Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé	1 165,0	-
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	9 574,6	9 950,0
Programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées	2 200,0	1 940,0
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Société des établissements de plein air du Québec	6 362,0	3 362,0
Société des parcs des sciences naturelles du Québec	10 605,4	10 605,4
Soutien à la gestion environnementale en milieu agricole	150,0	150,0
Soutien aux organismes de bassin versant	921,0	2 215,0
Soutien aux organismes oeuvrant en environnement	1 525,0	1 125,0
Subventions de recherche et de développement en environnement	262,0	262,0
Autres crédits de transfert	1 178,1	1 050,2
Total du programme 1	<u>34 243,1</u>	<u>32 119,0</u>
Total du portefeuille	34 243,1	32 119,0

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	6 362,0	3 362,0
Institutions d'enseignement	262,0	262,0
Municipalités	9 714,6	11 109,4
Organismes à but non lucratif	17 904,5	17 385,6
Total du portefeuille	<u>34 243,1</u>	<u>32 119,0</u>

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Capital	16 598,6	13 813,0
Intérêt	7 729,0	6 990,0
Support	9 915,5	11 316,0
Total du portefeuille	<u>34 243,1</u>	<u>32 119,0</u>

Développement économique, Innovation et Exportation

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
				Crédits	
				(000 \$)	
1. Direction du Ministère	37 620,8	2 825,1	4 370,1	39 165,8	38 222,2
2. Développement économique et aide aux entreprises	317 774,6	-	1 000,0	318 774,6	345 501,1
3. Recherche, science et technologie	263 104,4	-	-	263 104,4	222 681,6
	618 499,8	2 825,1	5 370,1	621 044,8	606 404,9
4. Provision relative aux interventions financières garanties par le gouvernement	-	-	352 000,0	352 000,0	-
	618 499,8	2 825,1	357 370,1	973 044,8	606 404,9
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits reportés				-	3 703,6
Crédits à voter				973 035,2	602 691,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	58 625,7	58 517,6
Fonctionnement	40 207,8	39 846,4
Transfert	447 566,3	419 498,6
Créances douteuses et autres	72 100,0	52 100,0
Total	618 499,8	569 962,6
Effectif des programmes	923	943
Effectif total	923	943
Budget d'investissements		
Immobilisations	4 365,1	5 356,9
Prêts, placements et avances	353 005,0	33 018,5
Total	357 370,1	38 375,4

Développement économique, Innovation et Exportation

Programme 1 Direction du Ministère

Élément	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Direction et services à la gestion	37 620,8	2 825,1	4 370,1	39 165,8
Moins :				
Crédits permanents				
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)				
Élément 1				9,6
Crédits reportés				
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				1 548,5
Crédit à voter				39 156,2
				36 664,1

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Élément	2006-2007	2005-2006
1			
	(000 \$)		
Rémunération	16 211,6	16 211,6	14 824,4
Fonctionnement	20 373,1	20 373,1	18 932,9
Transfert	1 036,1	1 036,1	1 036,1
	37 620,8	37 620,8	34 793,4
Effectif total	185	185	170
Budget d'investissements			
Immobilisations	4 365,1	4 365,1	5 356,9
Prêts, placements et avances	5,0	5,0	5,0
	4 370,1	4 370,1	5 361,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Développement économique, Innovation et Exportation

Programme 2

Développement économique et aide aux entreprises

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Développement des politiques et programmes	19 475,4	-	-	19 475,4	20 673,3
2. Développement des secteurs industriels	8 515,0	-	-	8 515,0	9 323,1
3. Développement des marchés	6 872,7	-	-	6 872,7	7 250,2
4. Services aux entreprises et développement économique en région	17 368,1	-	-	17 368,1	17 445,5
5. Soutien à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises et des secteurs industriels	49 199,9	-	-	49 199,9	50 384,3
6. Mesures de soutien au développement économique local et régional	73 887,7	-	1 000,0	74 887,7	74 996,1

Suite à la page 7 - 4

Ce programme vise à offrir un soutien technique et financier aux entreprises et aux organismes à des fins de développement industriel, commercial, coopératif et de développement des marchés pour la création d'emplois. De plus, il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au soutien au développement économique local et régional.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	6 577,7	7 566,0	4 965,8	14 802,2	-	-	33 911,7
Fonctionnement	12 897,7	949,0	1 906,9	2 565,9	-	-	18 319,5
Transfert	-	-	-	-	49 199,9	73 887,7	123 087,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-	-
	19 475,4	8 515,0	6 872,7	17 368,1	49 199,9	73 887,7	175 318,8
Effectif total	107	134	87	256	-	-	584
Budget d'investissements							
Prêts, placements et avances	-	-	-	-	-	1 000,0	1 000,0
	-	-	-	-	-	1 000,0	1 000,0

Développement économique, Innovation et Exportation

Programme 2 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
7. Investissement Québec	39 448,6	-	-	39 448,6	51 372,6
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE*	37 907,2	-	-	37 907,2	73 956,0
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissements*	65 000,0	-	-	65 000,0	40 000,0
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement économique local et régional*	100,0	-	-	100,0	100,0
	<u>317 774,6</u>	<u>-</u>	<u>1 000,0</u>	<u>318 774,6</u>	<u>345 501,1</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	1 831,2
Crédit à voter				318 774,6	343 669,9

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	Éléments				2006-2007	2005-2006
		7	8	9	10		
	(000 \$)						
Rémunération	33 911,7	-	-	-	-	33 911,7	35 391,2
Fonctionnement	18 319,5	-	-	-	-	18 319,5	19 300,9
Transfert	123 087,6	16 348,6	37 907,2	16 000,0	100,0	193 443,4	205 695,5
Créances douteuses et autres	-	23 100,0	-	49 000,0	-	72 100,0	52 100,0
	<u>175 318,8</u>	<u>39 448,6</u>	<u>37 907,2</u>	<u>65 000,0</u>	<u>100,0</u>	<u>317 774,6</u>	<u>312 487,6</u>
Effectif total	584	-	-	-	-	584	606
Budget d'investissements							
Prêts, placements et avances	1 000,0	-	-	-	-	1 000,0	33 013,5
	<u>1 000,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 000,0</u>	<u>33 013,5</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 4 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Développement économique, Innovation et Exportation

Programme 3 Recherche, science et technologie

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Coordination et mise en oeuvre	8 559,5	-	-	8 559,5	8 753,9
2. Conseil de la science et de la technologie	1 458,1	-	-	1 458,1	1 160,7
3. Fonds de recherche en santé du Québec	70 200,0	-	-	70 200,0	70 125,2
4. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	43 182,9	-	-	43 182,9	43 137,4
5. Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	35 569,7	-	-	35 569,7	35 530,1
6. Soutien à la recherche et à l'innovation	94 884,2	-	-	94 884,2	54 724,3
Suite à la page 7 - 6					

Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi de la Politique québécoise de la science et de l'innovation et à soutenir la recherche et la formation de chercheurs, l'innovation, la liaison et le transfert, la promotion des carrières scientifiques et technologiques et la diffusion des connaissances, ainsi que le rayonnement international du Québec en matière de recherche et d'innovation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	7 577,0	925,4	-	-	-	-	8 502,4
Fonctionnement	982,5	532,7	-	-	-	-	1 515,2
Transfert	-	-	70 200,0	43 182,9	35 569,7	94 884,2	243 836,8
	8 559,5	1 458,1	70 200,0	43 182,9	35 569,7	94 884,2	253 854,4
Effectif total	135	19	-	-	-	-	154

Développement économique, Innovation et Exportation

Programme 3 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
7. Centre de recherche industrielle du Québec	9 250,0	-	-	9 250,0	9 250,0
	<u>263 104,4</u>	-	-	<u>263 104,4</u>	<u>222 681,6</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	323,9
Crédit à voter				<u>263 104,4</u>	<u>222 357,7</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)				
Rémunération	8 502,4	-		8 502,4	8 302,0
Fonctionnement	1 515,2	-		1 515,2	1 612,6
Transfert	243 836,8	9 250,0		253 086,8	212 767,0
	<u>253 854,4</u>	<u>9 250,0</u>		<u>263 104,4</u>	<u>222 681,6</u>
Effectif total	154	-		154	167

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Développement économique, Innovation et Exportation

Programme 4

Provision relative aux interventions financières garanties par le gouvernement

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le redressement de la provision pour pertes sur les interventions financières d'Investissement Québec garanties par le gouvernement.*	-	-	352 000,0	352 000,0	-
Crédit à voter				352 000,0	-

Ce programme vise à permettre le redressement afférent aux exercices antérieurs de la provision pour pertes sur les interventions financières d'Investissement Québec garanties par le gouvernement.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget d'investissements	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Prêts, placements et avances	352 000,0		352 000,0	-
	352 000,0		352 000,0	-

Développement économique, Innovation et Exportation

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Direction du Ministère		
Autres crédits de transfert	1 036,1	1 036,1
Programme 2 - Développement économique et aide aux entreprises		
Aide aux entreprises	15 502,9	20 874,3
Appui aux projets stratégiques d'investissement	16 000,0	10 000,0
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	37 907,2	42 456,0
Investissement Québec - aide à certains projets industriels d'intérêt économique	16 348,6	12 872,6
Investissement Québec - subvention de fonctionnement	-	16 400,0
Mesures de soutien au développement économique, local et régional	32 166,2	31 761,1
Soutien à l'entrepreneuriat	11 830,0	9 330,0
Soutien aux centres locaux de développement	41 721,5	41 721,5
Soutien aux partenariats et aux filières industrielles	9 673,0	9 586,0
Autres crédits de transfert	12 294,0	10 694,0
Total du programme 2	193 443,4	205 695,5
Programme 3 - Recherche, science et technologie		
Centre de recherche industrielle du Québec	9 250,0	9 250,0
Fonds de la recherche en santé du Québec	70 200,0	70 125,2
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	35 569,7	35 530,1
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	43 182,9	43 137,4
Mesures de soutien à la recherche - autres	53 435,7	34 925,0
Soutien à la relève et à la promotion de la culture scientifique	3 746,5	3 746,5
Soutien à la valorisation des résultats de la recherche	37 702,0	16 052,8
Total du programme 3	253 086,8	212 767,0
Total du portefeuille	447 566,3	419 498,6

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	117 470,5	122 992,1
Entreprises et organismes d'État	19 780,7	36 020,8
Établissements de santé et de services sociaux	56 740,3	55 792,4
Institutions d'enseignement	75 598,4	77 552,3
Municipalités	7 900,0	6 700,0
Organismes à but non lucratif	146 880,6	97 245,2
Personnes	23 195,8	23 195,8
Total du portefeuille	447 566,3	419 498,6

Développement économique, Innovation et Exportation

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	2 928,6	14 066,4
Fonctionnement	6 621,2	11 723,5
Capital	10 452,7	22 852,7
Intérêt	10 530,4	8 480,7
Support	417 033,4	362 375,3
Total du portefeuille	447 566,3	419 498,6

Éducation, Loisir et Sport

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Administration et consultation	126 915,9	4 821,5	28 686,1	150 780,5	153 274,7
2. Formation en tourisme et hôtellerie	20 612,7	-	-	20 612,7	18 789,2
3. Aide financière aux études	375 173,1	9 181,7	141 515,5	507 506,9	479 062,6
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 489 208,2	-	-	7 489 208,2	7 203 461,5
5. Enseignement supérieur	3 984 613,3	-	-	3 984 613,3	3 780 044,5
6. Développement du loisir et du sport	67 216,9	-	-	67 216,9	67 072,9
7. Régimes de retraite	734 117,5	-	-	734 117,5	694 899,0
	<u>12 797 857,6</u>	<u>14 003,2</u>	<u>170 201,6</u>	12 954 056,0	<u>12 396 604,4</u>
Moins :					
Crédits permanents				745 127,1	725 250,5
Crédits reportés				-	4 258,8
Crédits à voter				12 208 928,9	<u>11 667 095,1</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	91 015,8	90 861,9
Fonctionnement	63 855,2	66 828,3
Transfert	12 631 986,6	12 041 950,8
Créances douteuses et autres	11 000,0	30 341,9
Total	12 797 857,6	<u>12 229 982,9</u>
Effectif des programmes	1 445	1 474
Effectif total	1 445	<u>1 474</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	31 601,6	40 383,4
Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0
Total	170 201,6	<u>178 983,4</u>

Éducation, Loisir et Sport

Programme 1 Administration et consultation

Éléments	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	Crédits
1. Direction	10 236,7	301,3	79,5	10 014,9
2. Services à la gestion	29 182,8	595,0	2 184,3	30 772,1
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	33 268,1	390,7	382,3	33 259,7
4. Administration de l'enseignement supérieur	9 096,0	67,9	75,0	9 103,1
5. Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	8 384,4	92,1	100,0	8 392,3
6. Information et communications	26 628,5	3 259,0	25 230,0	48 599,5

Suite à la page 8 - 3

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	5 634,9	12 065,2	25 142,1	7 845,1	6 700,0	13 036,5	70 423,8
Fonctionnement	2 227,9	17 117,6	8 126,0	1 250,9	1 684,4	13 592,0	43 998,8
Transfert	2 373,9	-	-	-	-	-	2 373,9
	10 236,7	29 182,8	33 268,1	9 096,0	8 384,4	26 628,5	116 796,5
Effectif total	76	90	450	151	117	250	1 134
Budget d'investissements							
Immobilisations	79,5	2 184,3	382,3	75,0	100,0	25 230,0	28 051,1
	79,5	2 184,3	382,3	75,0	100,0	25 230,0	28 051,1

Éducation, Loisir et Sport

Programme 1 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Conseil supérieur de l'éducation	2 258,6	16,5	15,0	2 257,1	2 262,7
8. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 155,0	17,0	20,0	2 158,0	2 121,6
9. Administration du loisir et du sport	5 705,8	82,0	600,0	6 223,8	6 189,9
	126 915,9	4 821,5	28 686,1	150 780,5	153 274,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	4 258,8
Crédit à voter				150 770,9	149 006,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	Éléments			2006-2007	2005-2006
		7	8	9		
			(000 \$)			
Rémunération	70 423,8	1 643,8	1 700,5	3 416,5	77 184,6	77 160,7
Fonctionnement	43 998,8	614,8	454,5	2 089,3	47 157,4	51 510,8
Transfert	2 373,9	-	-	200,0	2 573,9	2 573,9
	116 796,5	2 258,6	2 155,0	5 705,8	126 915,9	131 245,4
Effectif total	1 134	30	25	67	1 256	1 281
Budget d'investissements						
Immobilisations	28 051,1	15,0	20,0	600,0	28 686,1	26 714,3
	28 051,1	15,0	20,0	600,0	28 686,1	26 714,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Éducation, Loisir et Sport

Programme 2 Formation en tourisme et hôtellerie

Élément	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	20 612,7	-	-	18 789,2
Crédit à voter			20 612,7	18 789,2

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Transfert	20 612,7		20 612,7	18 789,2
	20 612,7		20 612,7	18 789,2

Éducation, Loisir et Sport

Programme 3 Aide financière aux études

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Bourses consécutives aux prêts	254 070,2	-	-	254 070,2	195 552,9
2. Intérêts et remboursements aux banques	88 544,0	8 850,0	140 600,0	220 294,0	250 913,0
3. Autres bourses	10 879,9	-	-	10 879,9	10 879,9
4. Administration de l'aide financière aux études	21 679,0	331,7	915,5	22 262,8	21 716,8
	<u>375 173,1</u>	<u>9 181,7</u>	<u>141 515,5</u>	507 506,9	<u>479 062,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				11 000,0	30 341,9
Crédit à voter				496 506,9	<u>448 720,7</u>

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	-	-	-	13 831,2	13 831,2	13 701,2
Fonctionnement	-	8 850,0	-	7 847,8	16 697,8	15 317,5
Transfert	254 070,2	68 694,0	10 879,9	-	333 644,1	275 109,8
Créances douteuses et autres	-	11 000,0	-	-	11 000,0	30 341,9
	<u>254 070,2</u>	<u>88 544,0</u>	<u>10 879,9</u>	<u>21 679,0</u>	375 173,1	<u>334 470,4</u>
Effectif total	-	-	-	189	189	193
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	2 000,0	-	915,5	2 915,5	13 669,1
Prêts, placements et avances	-	138 600,0	-	-	138 600,0	138 600,0
	-	<u>140 600,0</u>	-	915,5	141 515,5	<u>152 269,1</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 4 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

Éducation, Loisir et Sport

Programme 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Commissions scolaires	5 947 734,9	-	-	5 947 734,9	5 761 148,2
2. Commissions scolaires à statut particulier	200 399,1	-	-	200 399,1	185 372,8
3. Service de la dette des commissions scolaires	580 439,9	-	-	580 439,9	599 321,5
4. Enseignement privé	403 334,9	-	-	403 334,9	384 329,5
5. Soutien à des partenaires en éducation	34 379,8	-	-	34 379,8	37 283,8
6. Aide au transport scolaire	250 763,6	-	-	250 763,6	236 005,7

Suite à la page 8 - 7

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Transfert	5 947 734,9	200 399,1	580 439,9	403 334,9	34 379,8	250 763,6	7 417 052,2
	5 947 734,9	200 399,1	580 439,9	403 334,9	34 379,8	250 763,6	7 417 052,2

Éducation, Loisir et Sport

Programme 5 Enseignement supérieur

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cégeps	1 272 712,0	-	-	1 272 712,0	1 240 745,1
2. Universités	2 142 293,8	-	-	2 142 293,8	1 995 473,4
3. Enseignement privé au collégial	82 548,3	-	-	82 548,3	80 006,8
4. Service de la dette des cégeps	202 609,8	-	-	202 609,8	200 639,4
5. Service de la dette des universités	263 949,3	-	-	263 949,3	256 423,7
6. Soutien à des partenaires en éducation	6 756,1	-	-	6 756,1	6 756,1

Suite à la page 8 - 9

Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Transfert	1 272 712,0	2 142 293,8	82 548,3	202 609,8	263 949,3	6 756,1	3 970 869,3
	1 272 712,0	2 142 293,8	82 548,3	202 609,8	263 949,3	6 756,1	3 970 869,3

Éducation, Loisir et Sport

Programme 5 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale*	13 744,0	-	-	13 744,0	-
	<u>3 984 613,3</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 984 613,3</u>	<u>3 780 044,5</u>
Crédit à voter				3 984 613,3	3 780 044,5

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Transfert	3 970 869,3	13 744,0		3 984 613,3	3 780 044,5
	<u>3 970 869,3</u>	<u>13 744,0</u>		<u>3 984 613,3</u>	<u>3 780 044,5</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert des éléments 4 et 5 de ce programme peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments.

Éducation, Loisir et Sport

Programme 6

Développement du loisir et du sport

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Promotion du loisir et de l'action bénévole	42 544,5	-	-	42 544,5	42 400,5
2. Promotion du sport et de la sécurité et recherche	24 672,4	-	-	24 672,4	24 672,4
	67 216,9	-	-	67 216,9	67 072,9
Crédit à voter				67 216,9	67 072,9

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
		(000 \$)		
Transfert	42 544,5	24 672,4	67 216,9	67 072,9
	42 544,5	24 672,4	67 216,9	67 072,9

Éducation, Loisir et Sport

Programme 7 Régimes de retraite

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des enseignants	85 896,6	-	-	85 896,6	83 741,0
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	567 951,7	-	-	567 951,7	535 113,0
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	80 269,2	-	-	80 269,2	76 045,0
	<u>734 117,5</u>	-	-	<u>734 117,5</u>	<u>694 899,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11)					
Élément 1				85 896,6	83 741,0
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)					
Élément 2				567 951,7	535 113,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)					
Élément 3				80 269,2	76 045,0
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
			(000 \$)		
Transfert	85 896,6	567 951,7	80 269,2	734 117,5	694 899,0
	<u>85 896,6</u>	<u>567 951,7</u>	<u>80 269,2</u>	<u>734 117,5</u>	<u>694 899,0</u>

Éducation, Loisir et Sport

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration et consultation		
Autres crédits de transfert	2 573,9	2 573,9
Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	20 612,7	18 789,2
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	254 070,2	195 552,9
Intérêts et remboursements aux banques	68 694,0	68 677,0
Autres crédits de transfert	10 879,9	10 879,9
Total du programme 3	333 644,1	275 109,8
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	6 030,0	10 030,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	6 220 290,0	5 946 521,0
Enseignement privé	403 334,9	384 329,5
Programme d'action communautaire	13 273,8	12 975,5
Service de la dette des commissions scolaires	580 439,9	599 321,5
Transport scolaire	250 763,6	236 005,7
Autres crédits de transfert	15 076,0	14 278,3
Total du programme 4	7 489 208,2	7 203 461,5
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	1 286 456,0	1 240 745,1
Enseignement privé au collégial	82 548,3	80 006,8
Service de la dette des cégeps	202 609,8	200 639,4
Service de la dette des universités	263 949,3	256 423,7
Universités	2 142 293,8	1 995 473,4
Autres crédits de transfert	6 756,1	6 756,1
Total du programme 5	3 984 613,3	3 780 044,5
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Action communautaire autonome	780,9	780,9
Équipe Québec	6 000,0	6 000,0
Kino-Québec	2 575,0	2 575,0
Promotion du loisir	14 892,0	14 892,0
Promotion du sport	15 797,4	15 797,4
Soutien aux équipements de loisir	1 368,0	1 368,0
Soutien aux organismes multidisciplinaires	25 503,6	25 359,6
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 6	67 216,9	67 072,9
Programme 7 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	567 951,7	535 113,0
Régime de retraite des enseignants	85 896,6	83 741,0
Régime de retraite du personnel d'encadrement	80 269,2	76 045,0
Total du programme 7	734 117,5	694 899,0
Total du portefeuille	12 631 986,6	12 041 950,8

Éducation, Loisir et Sport

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	21 912,7	20 089,2
Institutions d'enseignement	12 171 578,1	11 639 009,0
Municipalités	1 368,0	1 368,0
Organismes à but non lucratif	94 908,7	97 799,8
Personnes	342 219,1	283 684,8
Total du portefeuille	12 631 986,6	12 041 950,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	9 463 296,5	9 043 541,8
Fonctionnement	1 391 845,2	1 296 058,1
Capital	543 277,7	507 608,8
Intérêt	539 600,8	571 307,9
Support	693 966,4	623 434,2
Total du portefeuille	12 631 986,6	12 041 950,8

Emploi et Solidarité sociale

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Mesures d'aide à l'emploi	795 291,9	-	-	795 291,9
2. Mesures d'aide financière	2 757 908,1	-	600,0	2 758 508,1
3. Administration	480 066,3	1 165,3	1 759,6	480 660,6
	4 033 266,3	1 165,3	2 359,6	4 034 460,6
Moins :				
Crédits permanents				5 509,6
Crédits reportés				-
Autres crédits déjà votés				279 000,0
Crédits à voter*				3 749 951,0

* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre les montants présentés ci-haut, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)
Rémunération	300 182,1	318 323,1
Fonctionnement	141 562,9	141 175,5
Affectation à un fonds spécial	836 385,6	837 824,9
Transfert	2 749 635,7	2 760 945,0
Créances douteuses et autres	5 500,0	5 500,0
Total	4 033 266,3	4 063 768,5
Effectif des programmes	6 272	6 384
Effectif des fonds spéciaux	98	98
Effectif total	6 370	6 482
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 109,6	1 244,1
Prêts, placements et avances	1 250,0	1 250,0
Total	2 359,6	2 494,1

Emploi et Solidarité sociale

Programme 1 Mesures d'aide à l'emploi

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Mesures d'aide à l'emploi	789 663,9	-	-	789 663,9	786 959,2
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi*	1 028,0	-	-	1 028,0	1 028,0
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants*	4 600,0	-	-	4 600,0	4 600,0
	795 291,9	-	-	795 291,9	792 587,2
Crédit à voter				795 291,9	792 587,2

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. D-7.1) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5). Ce programme permet aussi l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi et favorise l'emploi d'été des étudiants dans la fonction publique du Québec.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Rémunération	-	-	4 600,0	4 600,0	4 600,0
Affectation à un fonds spécial	789 663,9	-	-	789 663,9	786 959,2
Transfert	-	1 028,0	-	1 028,0	1 028,0
	789 663,9	1 028,0	4 600,0	795 291,9	792 587,2

Emploi et Solidarité sociale

Programme 2 Mesures d'aide financière

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Assistance-emploi	2 686 374,4	-	600,0	2 686 974,4	2 689 020,6
2. Action communautaire	9 289,0	-	-	9 289,0	9 145,0
3. Solidarité jeunesse	25 000,0	-	-	25 000,0	35 000,0
4. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	21 150,6	-	-	21 150,6	20 302,4
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi*	16 094,1	-	-	16 094,1	14 142,6
	<u>2 757 908,1</u>	<u>-</u>	<u>600,0</u>	<u>2 758 508,1</u>	<u>2 767 610,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				5 500,0	5 500,0
Crédits déjà votés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9); Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				279 000,0	279 000,0
Crédit à voter**				<u>2 474 008,1</u>	<u>2 483 110,6</u>

Ce programme vise à rendre accessible à toutes les personnes qui en démontrent le besoin, une aide de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus par l'entremise du réseau d'Emploi-Québec et celui de la Ville de Montréal. De plus, le programme Solidarité jeunesse soutient financièrement les jeunes de moins de 25 ans, aptes au travail, qui font une demande d'assistance-emploi en leur offrant d'entreprendre des démarches favorisant leur autonomie financière. En outre, ce programme contribue au financement des organismes communautaires en lien avec leur mission globale et il accorde à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Il vise également à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales et permet la conversion des prestations d'aide financière en mesures d'aide à l'emploi.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

** Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Affectation à un fonds spécial	5 656,0	6 892,8	-	-	-	12 548,8	11 692,8
Transfert	2 675 218,4	2 396,2	25 000,0	21 150,6	16 094,1	2 739 859,3	2 749 817,8
Créances douteuses et autres	5 500,0	-	-	-	-	5 500,0	5 500,0
	<u>2 686 374,4</u>	<u>9 289,0</u>	<u>25 000,0</u>	<u>21 150,6</u>	<u>16 094,1</u>	<u>2 757 908,1</u>	<u>2 767 010,6</u>
Budget d'investissements							
Prêts, placements et avances	600,0	-	-	-	-	600,0	600,0
	<u>600,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>600,0</u>	<u>600,0</u>

Emploi et Solidarité sociale

Programme 3 Administration

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
(000 \$)					
1. Direction	12 083,0	-	-	12 083,0	12 194,9
2. Services à la gestion	161 085,9	1 165,3	1 109,6	161 030,2	166 818,5
3. Centre de recouvrement	8 800,8	-	650,0	9 450,8	9 526,9
4. Affaires gouvernementales et relations avec les citoyens	20 718,2	-	-	20 718,2	21 236,4
5. Administration des mesures d'aide à l'emploi et d'aide financière	271 014,8	-	-	271 014,8	288 502,4

Suite à la page 9 - 5

Ce programme vise l'administration des mesures d'aide à l'emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, des mesures d'aide financière ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielles et de services aux citoyennes et citoyens.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
(000 \$)						
Rémunération	9 662,1	55 170,5	8 335,8	8 372,8	208 353,6	289 894,8
Fonctionnement	1 920,9	71 742,5	465,0	4 097,0	62 661,2	140 886,6
Affectation à un fonds spécial	-	34 172,9	-	-	-	34 172,9
Transfert	500,0	-	-	8 248,4	-	8 748,4
	12 083,0	161 085,9	8 800,8	20 718,2	271 014,8	473 702,7
Effectif total	206	802	235	188	4 737	6 168
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	1 109,6	-	-	-	1 109,6
Prêts, placements et avances	-	-	650,0	-	-	650,0
	-	1 109,6	650,0	-	-	1 759,6

Emploi et Solidarité sociale

Crédit au net

	<u>2006-2007</u>	<u>2005-2006</u>
	(000 \$)	
Programme 3 - Administration		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	478 901,0	503 005,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 000,0	1 000,0
Crédit au net	477 901,0	502 005,4

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre de recouvrement dont la mission est de recouvrer les comptes à recevoir du Ministère en matière de sécurité du revenu. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants et de la récupération des créances radiées ainsi que des frais de recouvrement réclamés des débiteurs au titre de l'application de mesures légales.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 1 000 000 \$ et 4 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 35 % des revenus qui excèdent 4 000 000 \$.

Emploi et Solidarité sociale

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008

	2007-2008 (000 \$)
Budget de dépenses	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	
Élément 1 - Assistance-emploi	
Transfert	275 000,0
Élément 4 - Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	
Transfert	4 000,0
Total du programme	279 000,0
Total du portefeuille	279 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2007, de prestations imputables à l'exercice financier 2007-2008.

Emploi et Solidarité sociale

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	789 663,9	786 959,2
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	6 892,8	6 892,8
Fonds québécois d'initiatives sociales	5 656,0	4 800,0
Total du programme 2	12 548,8	11 692,8
Programme 3 - Administration		
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	34 172,9	39 172,9
Fonds national de formation de la main-d'oeuvre	-	-
Total du programme 3	34 172,9	39 172,9
Total du portefeuille	836 385,6	837 824,9
Effectif total	98	98

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Fonctionnement	400,0	400,0
Capital	31 772,9	36 772,9
Intérêt	2 000,0	2 000,0
Support	802 212,7	798 652,0
Total du portefeuille	836 385,6	837 824,9

Emploi et Solidarité sociale

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Autres crédits de transfert	1 028,0	1 028,0
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Action communautaire	2 396,2	2 252,2
Action emploi	-	4 004,6
Assistance-emploi	2 691 312,5	2 688 258,6
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	21 150,6	20 302,4
Solidarité jeunesse	25 000,0	35 000,0
Total du programme 2	2 739 859,3	2 749 817,8
Programme 3 - Administration		
Tribunal administratif du Québec	8 248,4	8 599,2
Autres crédits de transfert	500,0	1 500,0
Total du programme 3	8 748,4	10 099,2
Total du portefeuille	2 749 635,7	2 760 945,0

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	7 681,6	7 517,9
Entreprises et organismes d'État	10 279,7	10 313,2
Organismes à but non lucratif	20 876,7	19 944,9
Personnes	2 710 797,7	2 723 169,0
Total du portefeuille	2 749 635,7	2 760 945,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	6 865,8	6 940,7
Fonctionnement	2 909,0	2 852,0
Capital	254,9	270,5
Intérêt	250,0	250,0
Support	2 739 356,0	2 750 631,8
Total du portefeuille	2 749 635,7	2 760 945,0

Famille, Aînés et Condition féminine

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Planification, recherche et administration	24 479,7	1 720,3	6 892,3	29 651,7
2. Mesures d'aide à la famille	1 663 333,9	-	15 054,4	1 678 388,3
3. Condition des aînés	2 867,3	-	-	2 867,3
4. Condition féminine	6 838,6	8,0	25,0	6 855,6
5. Curateur public	35 754,7	2 000,0	10 549,8	44 304,5
	1 733 274,2	3 728,3	32 521,5	1 762 067,4
Moins :				
Crédits permanents				1 109,6
Crédits reportés				-
Autres crédits déjà votés				160 000,0
Crédits à voter*				1 600 957,8

* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre les montants présentés ci-haut, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	59 913,8	57 551,6
Fonctionnement	20 492,1	20 446,0
Transfert	1 648 668,3	1 556 208,1
Créances douteuses et autres	4 200,0	2 206,2
Total	1 733 274,2	1 636 411,9
Effectif des programmes	1 081	1 086
Effectif total	1 081	1 086
Budget d'investissements		
Immobilisations	17 519,5	19 043,1
Prêts, placements et avances	15 002,0	2,2
Total	32 521,5	19 045,3

Famille, Aînés et Condition féminine

Programme 1 Planification, recherche et administration

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Planification, recherche et administration	24 479,7	1 720,3	6 892,3	29 651,7	29 034,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	644,8
Crédit à voter				29 642,1	28 380,4

Ce programme vise à assurer, d'une part, la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles et des enfants en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	12 388,2		12 388,2	12 093,2
Fonctionnement	9 295,0		9 295,0	9 023,1
Transfert	2 796,5		2 796,5	2 746,5
	<u>24 479,7</u>		<u>24 479,7</u>	<u>23 862,8</u>
Effectif total	174		174	170
Budget d'investissements				
Immobilisations	6 890,3		6 890,3	6 890,3
Prêts, placements et avances	2,0		2,0	2,0
	<u>6 892,3</u>		<u>6 892,3</u>	<u>6 892,3</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Famille, Aînés et Condition féminine

Programme 2 Mesures d'aide à la famille

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Gestion des services à la famille	18 239,8	-	52,4	18 292,2	18 009,8
2. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde*	1 530 880,4	-	15 000,0	1 545 880,4	1 430 562,2
3. Service de la dette des centres de la petite enfance	19 650,3	-	-	19 650,3	19 829,2
4. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	45 900,0	-	-	45 900,0	42 542,2
5. Soutien aux enfants	33 883,6	-	-	33 883,6	42 854,5
6. Organismes communautaires	13 625,9	-	-	13 625,9	13 625,9

Suite à la page 10 - 4

Ce programme assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance. Il permet de développer et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité tout en assurant leur soutien financier. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement du service de la dette des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. Il permet le financement de l'administration des prestations du soutien aux enfants, le financement d'organismes communautaires et il assure le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.

* Incluant, en 2006-2007, un montant de 362,9 M\$ spécifiquement dédié à la coordination et à la prestation de services de garde en milieu familial.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	13 469,6	-	-	-	-	-	13 469,6
Fonctionnement	1 161,8	-	-	-	-	-	1 161,8
Transfert	3 608,4	1 527 780,4	19 650,3	45 900,0	32 883,6	13 625,9	1 643 448,6
Créances douteuses et autres	-	3 100,0	-	-	1 000,0	-	4 100,0
	18 239,8	1 530 880,4	19 650,3	45 900,0	33 883,6	13 625,9	1 662 180,0
Effectif total	267	-	-	-	-	-	267
Budget d'investissements							
Immobilisations	52,4	-	-	-	-	-	52,4
Prêts, placements et avances	-	15 000,0	-	-	-	-	15 000,0
	52,4	15 000,0	-	-	-	-	15 052,4

Famille, Aînés et Condition féminine

Programme 2 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
7. Conseil de la famille et de l'enfance	1 153,9	-	2,0	1 155,9	1 134,9
	<u>1 663 333,9</u>	-	<u>15 054,4</u>	1 678 388,3	<u>1 568 558,7</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				100,0	100,0
Élément 5				1 000,0	2 000,0
Crédits déjà votés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2005-2006 (2005, c. 9); Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				160 000,0	140 000,0
Crédit à voter*				1 517 288,3	<u>1 426 458,7</u>

* Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Rémunération	13 469,6	870,9		14 340,5	14 048,5
Fonctionnement	1 161,8	283,0		1 444,8	1 425,4
Transfert	1 643 448,6	-		1 643 448,6	1 550 930,4
Créances douteuses et autres	4 100,0	-		4 100,0	2 100,0
	<u>1 662 180,0</u>	<u>1 153,9</u>		1 663 333,9	<u>1 568 504,3</u>
Effectif total	267	13		280	287
Budget d'investissements					
Immobilisations	52,4	2,0		54,4	54,4
Prêts, placements et avances	15 000,0	-		15 000,0	-
	<u>15 052,4</u>	<u>2,0</u>		15 054,4	<u>54,4</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 7 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 3 peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 3% du crédit à voter alloués à la partie « Transfert » de cet élément.

Famille, Aînés et Condition féminine

Programme 5 Curateur public

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Curateur public*	35 754,7	2 000,0	10 549,8	44 304,5	44 086,1
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	1 225,8
Crédit à voter				44 304,5	42 860,3

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le curateur public en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2006-2007, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 7 500 000 \$.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	27 644,4		27 644,4	25 631,8
Fonctionnement	8 010,3		8 010,3	8 289,9
Créances douteuses et autres	100,0		100,0	106,2
	35 754,7		35 754,7	34 027,9
Effectif total	529		529	529
Budget d'investissements				
Immobilisations	10 549,8		10 549,8	12 059,5
Prêts, placements et avances	-		-	0,2
	10 549,8		10 549,8	12 059,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Famille, Aînés et Condition féminine

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2007-2008

2007-2008

(000 \$)

Budget de dépenses

Programme 2 - Mesures d'aide à la famille

Élément 2 - Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde

Transfert

170 000,0

Total du portefeuille

170 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2007, de prestations imputables à l'exercice financier 2007-2008.

Famille, Aînés et Condition féminine

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	2 796,5	2 746,5
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Administration du soutien aux enfants par la Régie des rentes du Québec	32 733,6	32 754,5
Allocation familiale et allocation pour enfant handicapé	150,0	8 100,0
Organismes communautaires - famille	13 625,9	13 625,9
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	45 900,0	42 542,2
Service de la dette des centres de la petite enfance	19 650,3	19 829,2
Subvention annuelle des garderies	287 392,0	251 704,7
Subvention des centres de la petite enfance et subvention de la garde en milieu familial	1 237 888,4	1 175 966,9
Subventions de développement et d'investissements	2 500,0	2 790,6
Autres crédits de transfert	3 608,4	3 616,4
Total du programme 2	1 643 448,6	1 550 930,4
Programme 3 - Condition des aînés		
Organismes communautaires - aînés	1 342,0	1 450,0
Autres crédits de transfert	41,2	41,2
Total du programme 3	1 383,2	1 491,2
Programme 4 - Condition féminine		
Programme « À égalité pour décider »	1 000,0	1 000,0
Autres crédits de transfert	40,0	40,0
Total du programme 4	1 040,0	1 040,0
Total du portefeuille	1 648 668,3	1 556 208,1

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	287 392,0	251 704,7
Entreprises et organismes d'État	32 733,6	32 754,5
Organismes à but non lucratif	1 282 492,7	1 221 106,7
Personnes	46 050,0	50 642,2
Total du portefeuille	1 648 668,3	1 556 208,1

Famille, Aînés et Condition féminine

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Capital	12 928,7	13 219,3
Intérêt	9 221,6	9 400,5
Support	1 626 518,0	1 533 588,3
Total du portefeuille	1 648 668,3	1 556 208,1

Finances

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Direction du Ministère	43 238,5	419,3	1 217,5	44 036,7
2. Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	116 311,8	191,9	2 162,5	118 282,4
3. Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	7 205 000,0	-	-	7 205 000,0
	7 364 550,3	611,2	3 380,0	7 367 319,1
Moins :				
Crédits permanents				7 216 342,8
Crédits reportés				-
Crédits à voter				150 976,3
				170 203,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)
Rémunération	51 693,7	51 181,4
Fonctionnement	88 879,3	108 342,0
Service de la dette	7 205 000,0	6 849 000,0
Affectation à un fonds spécial	450,0	450,0
Transfert	18 527,3	19 512,1
Total	7 364 550,3	7 028 485,5
Effectif des programmes	763	775
Effectif des fonds spéciaux	17	17
Effectif total	780	792
Budget d'investissements		
Immobilisations	3 376,0	4 981,0
Prêts, placements et avances	4,0	4,0
Total	3 380,0	4 985,0

Finances

Programme 1 Direction du Ministère

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	28 949,0	419,3	1 217,5	29 747,2	29 975,8
2. Institut de la statistique du Québec	14 289,5	-	-	14 289,5	14 274,3
	43 238,5	419,3	1 217,5	44 036,7	44 250,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	891,0
Crédit à voter				44 027,1	43 349,5

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination, d'affaires publiques et de soutien à la gestion. Il vise aussi à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
		(000 \$)		
Rémunération	13 461,5	-	13 461,5	13 278,9
Fonctionnement	15 287,5	-	15 287,5	15 465,1
Transfert	200,0	14 289,5	14 489,5	14 474,3
	28 949,0	14 289,5	43 238,5	43 218,3
Effectif total	138	-	138	140
Budget d'investissements				
Immobilisations	1 213,5	-	1 213,5	2 058,7
Prêts, placements et avances	4,0	-	4,0	4,0
	1 217,5	-	1 217,5	2 062,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Finances

Programme 2

Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Politiques budgétaires et fiscales, analyses des politiques économiques et institutions financières	24 003,1	74,8	-	23 928,3	23 922,6
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	7 154,0	-	350,5	7 504,5	7 485,9
3. Frais de services bancaires	11 333,2	-	-	11 333,2	10 379,3
4. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	16 591,6	117,1	1 812,0	18 286,5	19 650,0
5. Affaires fiscales et financières et recherches institutionnelles	9 573,7	-	-	9 573,7	9 719,4

Suite à la page 11 - 4

Ce programme vise à assurer la direction des activités financières et comptables du gouvernement, l'élaboration des orientations en matière fiscale et budgétaire et la réalisation d'analyses économiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	16 521,5	6 523,3	-	15 187,4	-	38 232,2
Fonctionnement	7 481,6	630,7	11 333,2	1 404,2	5 085,9	25 935,6
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	450,0	450,0
Transfert	-	-	-	-	4 037,8	4 037,8
	24 003,1	7 154,0	11 333,2	16 591,6	9 573,7	68 655,6
Effectif total	243	126	-	256	-	625
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	350,5	-	1 812,0	-	2 162,5
	-	350,5	-	1 812,0	-	2 162,5

Finances

Programme 3

Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Service de la dette directe	4 546 000,0	-	-	4 546 000,0	4 108 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	2 659 000,0	-	-	2 659 000,0	2 741 000,0
	<u>7 205 000,0</u>	-	-	<u>7 205 000,0</u>	6 849 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				4 546 000,0	4 108 000,0
Voir lois ci-dessous *					
Élément 2				2 659 000,0	2 741 000,0
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

* Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (L.R.Q., c. R-12.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
		(000 \$)		
Service de la dette	4 546 000,0	2 659 000,0	7 205 000,0	6 849 000,0
	<u>4 546 000,0</u>	<u>2 659 000,0</u>	<u>7 205 000,0</u>	<u>6 849 000,0</u>

Finances

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Fonds de financement	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	450,0	450,0
Total du portefeuille	450,0	450,0
Effectif total	17	17

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Fonctionnement	450,0	450,0
Total du portefeuille	450,0	450,0

Finances

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Direction du Ministère		
Institut de la statistique du Québec	14 289,5	14 274,3
Autres crédits de transfert	200,0	200,0
Total du programme 1	14 489,5	14 474,3
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Autres crédits de transfert	4 037,8	5 037,8
Total du portefeuille	18 527,3	19 512,1

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	14 289,5	14 274,3
Organismes à but non lucratif	4 237,8	5 237,8
Total du portefeuille	18 527,3	19 512,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	11 958,4	11 958,4
Fonctionnement	2 331,1	2 315,9
Support	4 237,8	5 237,8
Total du portefeuille	18 527,3	19 512,1

Immigration et Communautés culturelles

Programme 1

Immigration, intégration et communautés culturelles

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Immigration	4 521,5	-	-	4 521,5	4 400,0
2. Francisation	45 800,0	-	-	45 800,0	43 600,0
3. Intégration, régionalisation et relations interculturelles	35 244,7	-	-	35 244,7	30 829,1
4. Direction, information et services de soutien centralisés	19 466,9	2 551,7	5 712,0	22 627,2	22 430,7
	105 033,1	2 551,7	5 712,0	108 193,4	101 259,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 4				9,6	9,6
Crédit à voter*				108 183,8	101 250,2

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
	(000 \$)					
Rémunération	4 228,9	22 762,0	15 640,5	12 038,1	54 669,5	53 235,1
Fonctionnement	292,6	10 950,0	1 105,7	7 098,8	19 447,1	18 027,9
Transfert	-	12 088,0	18 498,5	330,0	30 916,5	26 836,5
	4 521,5	45 800,0	35 244,7	19 466,9	105 033,1	98 099,5
Effectif total	202	263	293	216	974	989
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	5 529,0	5 529,0	5 529,0
Prêts, placements et avances	-	-	-	183,0	183,0	183,0
	-	-	-	5 712,0	5 712,0	5 712,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Immigration et Communautés culturelles

Crédit au net

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	102 481,4	95 547,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 800,0	7 800,0
Crédit au net	94 681,4	87 747,8

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 7 800 000 \$ et 28 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 28 000 000 \$.

Immigration et Communautés culturelles

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles		
Exercice de la citoyenneté	243,0	243,0
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants	7 460,0	7 280,0
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés	2 250,0	2 250,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	12 088,0	12 088,0
Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles	1 500,0	1 500,0
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère	629,0	629,0
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	4 000,0	500,0
Programme régional d'intégration	2 416,5	2 016,5
Autres crédits de transfert	330,0	330,0
Total du programme 1	30 916,5	26 836,5
Total du portefeuille	30 916,5	26 836,5

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Municipalités	1 700,0	1 300,0
Organismes à but non lucratif	14 878,5	11 198,5
Personnes	14 338,0	14 338,0
Total du portefeuille	30 916,5	26 836,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Support	30 916,5	26 836,5
Total du portefeuille	30 916,5	26 836,5

Justice

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Activité judiciaire	77 673,9	-	1 224,0	77 565,0
2. Administration de la justice	268 199,6	14 940,4	15 481,7	285 225,1
3. Justice administrative	10 162,1	-	3,0	14 667,0
4. Aide aux justiciables	208 902,2	87,8	321,0	238 572,3
5. Organisme de protection relevant du ministre	7 733,8	141,1	34,4	7 457,3
6. Poursuites criminelles et pénales	58 190,0	-	732,8	45 627,3
	630 861,6	15 169,3	17 796,9	669 114,0
Moins :				
Crédits permanents				123 835,0
Crédits reportés				-
Crédits à voter				509 654,2
				543 117,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	259 375,9	251 789,8
Fonctionnement	163 845,5	166 341,0
Affectation à un fonds spécial	1 333,7	867,6
Transfert	200 806,5	188 160,4
Créances douteuses et autres	5 500,0	6 500,0
Total	630 861,6	613 658,8
Effectif des programmes	3 685	3 733
Effectif des fonds spéciaux	336	340
Effectif total	4 021	4 073
Budget d'investissements		
Immobilisations	17 753,8	22 962,2
Prêts, placements et avances	43,1	46 716,3
Total	17 796,9	69 678,5

Justice

Programme 2 Administration de la justice

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	79 679,9	-	378,5	80 058,4	78 350,6
2. Affaires juridiques et législatives	34 966,2	-	5,0	34 971,2	31 869,4
3. Direction, planification et services à l'organisation	143 933,5	14 940,4	6 061,9	135 055,0	153 236,1
4. Traitement des infractions et perception des amendes	9 620,0	-	3 336,3	12 956,3	16 568,5
5. Système intégré d'information de justice	-	-	5 700,0	5 700,0	5 200,5
	268 199,6	14 940,4	15 481,7	268 740,9	285 225,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 3				5 500,0	6 500,0
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)					
Élément 3				4 505,5	4 413,1
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 3				20,0	20,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	2 200,0
Crédit à voter				258 715,4	272 092,0

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4	5		
	(000 \$)						
Rémunération	52 218,2	33 293,3	34 159,0	6 661,0	-	126 331,5	126 167,8
Fonctionnement	24 700,1	1 672,9	103 978,5	2 959,0	-	133 310,5	142 678,1
Affectation à un fonds spécial	1 323,6	-	10,1	-	-	1 333,7	867,6
Transfert	1 438,0	-	285,9	-	-	1 723,9	1 723,9
Créances douteuses et autres	-	-	5 500,0	-	-	5 500,0	6 500,0
	79 679,9	34 966,2	143 933,5	9 620,0	-	268 199,6	277 937,4
Effectif total	1 235	418	222	143	1	2 019	2 051
Budget d'investissements							
Immobilisations	347,1	5,0	6 054,2	3 336,3	5 700,0	15 442,6	21 243,0
Prêts, placements et avances	31,4	-	7,7	-	-	39,1	39,1
	378,5	5,0	6 061,9	3 336,3	5 700,0	15 481,7	21 282,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de l'élément 4 peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 2 200 000 \$, en excluant la partie « Investissements », afin de donner suite à une entente de gestion concernant le Bureau des infractions et des amendes intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

Justice

Programme 4 Aide aux justiciables

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Commission des services juridiques	132 971,8	-	-	132 971,8	162 907,4
2. Fonds d'aide aux recours collectifs	718,3	-	-	718,3	713,6
3. Indemnisation des victimes d'actes criminels	60 135,6	-	-	60 135,6	60 135,6
4. Loi sur le civisme	882,4	-	-	882,4	468,4
5. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	14 194,1	87,8	321,0	14 427,3	14 347,3
	<u>208 902,2</u>	<u>87,8</u>	<u>321,0</u>	<u>209 135,4</u>	<u>238 572,3</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (L.R.Q., c. I-6)					
Élément 3				60 135,6	60 135,6
Élément 4				882,4	468,4
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	106,3
Crédit à voter				<u>148 117,4</u>	<u>177 862,0</u>

Ce programme vise à assurer une aide juridique financière ou sociale aux personnes économiquement faibles et défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux ayant un rapport avec la justice. Il vise aussi à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. L'assistance offerte se traduit par l'aide juridique, l'aide aux recours collectifs, l'aide au civisme et par l'indemnisation des victimes d'actes criminels. De plus, par le biais de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, il veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4	5		
	(000 \$)						
Rémunération	-	-	-	-	10 235,2	10 235,2	10 062,1
Fonctionnement	-	-	5 400,0	-	3 958,9	9 358,9	9 345,7
Transfert	132 971,8	718,3	54 735,6	882,4	-	189 308,1	175 917,6
	<u>132 971,8</u>	<u>718,3</u>	<u>60 135,6</u>	<u>882,4</u>	<u>14 194,1</u>	<u>208 902,2</u>	<u>195 325,4</u>
Effectif total	-	-	-	-	155	155	155
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	-	-	318,0	318,0	421,3
Prêts, placements et avances	-	-	-	-	3,0	3,0	42 913,4
	-	-	-	-	321,0	321,0	43 334,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Justice

Programme 5 Organisme de protection relevant du ministre

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Office de la protection du consommateur	7 733,8	141,1	34,4	7 627,1	7 457,3
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	27,9
Crédit à voter				7 627,1	7 429,4

Ce programme géré par l'Office de la protection du consommateur vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1).

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	6 041,0		6 041,0	5 887,5
Fonctionnement	1 692,8		1 692,8	1 675,5
	7 733,8		7 733,8	7 563,0
Effectif total	113		113	115
Budget d'investissements				
Immobilisations	33,4		33,4	33,4
Prêts, placements et avances	1,0		1,0	2,0
	34,4		34,4	35,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Justice

Programme 6 Poursuites criminelles et pénales

Élément	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	58 190,0	-	732,8	45 627,3
Crédit à voter			58 922,8	45 627,3

Ce programme géré par le Directeur des poursuites criminelles et pénales permet à ce dernier d'agir comme poursuivant dans les matières criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	46 672,1		46 672,1	41 174,5
Fonctionnement	11 517,9		11 517,9	4 415,3
	58 190,0		58 190,0	45 589,8
Effectif total	555		555	561
Budget d'investissements				
Immobilisations	732,8		732,8	37,5
	732,8		732,8	37,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Justice

Crédit au net

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	7 592,7	-
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 128,0	-
Crédit au net	6 464,7	-

Ce crédit au net concerne les activités de l'Office de la protection du consommateur dont la mission consiste à protéger le consommateur. Les revenus de l'Office proviennent principalement de l'émission de permis et de la tarification d'activités d'enquête.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit du programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 128 000 \$.

Justice

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	10,1	10,1
Fonds de l'état civil	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	1 323,6	857,5
Total du portefeuille	1 333,7	867,6
Effectif total	336	340

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Fonctionnement	1 333,7	867,6
Total du portefeuille	1 333,7	867,6

Justice

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	1 723,9	1 723,9
Programme 3 - Justice administrative		
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	9 774,5	10 518,9
Programme 4 - Aide aux justiciables		
Actes de civisme	882,4	468,4
Aide juridique	50 153,3	47 653,3
Commission des services juridiques	82 818,5	72 346,7
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	298,2	298,2
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	420,1	415,4
Indemnisation des victimes d'actes criminels	54 735,6	54 735,6
Total du programme 4	189 308,1	175 917,6
Total du portefeuille	200 806,5	188 160,4

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	93 013,1	83 281,0
Organismes à but non lucratif	1 723,9	1 723,9
Personnes	106 069,5	103 155,5
Total du portefeuille	200 806,5	188 160,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	123 375,3	111 537,2
Fonctionnement	22 992,7	22 598,7
Capital	522,8	522,8
Support	53 915,7	53 501,7
Total du portefeuille	200 806,5	188 160,4

Relations internationales

Programme	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Affaires internationales	98 981,5	1 031,1	2 504,7	100 185,6
Moins :				
Crédits permanents				109,6
Crédits reportés				2 265,2
Crédit à voter				100 345,5
				97 810,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	46 357,3	48 115,3
Fonctionnement	16 903,8	17 217,3
Affectation à un fonds spécial	10 390,0	10 257,0
Transfert	25 330,4	23 872,8
Total	98 981,5	99 462,4
Effectif du programme	561	570
Effectif du fonds spécial	4	4
Effectif total	565	574
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 904,7	1 035,0
Prêts, placements et avances	600,0	600,0
Total	2 504,7	1 635,0

Relations internationales

Programme 1 Affaires internationales

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Direction, analyse et politiques	12 868,1	-	-	12 868,1	11 702,4
2. Représentation du Québec à l'étranger	40 208,0	-	600,0	40 808,0	44 340,2
3. Affaires bilatérales et francophonie	28 578,7	-	-	28 578,7	26 548,9
4. Protocole, événements et services ministériels	17 326,7	1 031,1	1 904,7	18 200,3	17 594,1
	98 981,5	1 031,1	2 504,7	100 455,1	100 185,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				109,6	109,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	2 265,2
Crédit à voter				100 345,5	97 810,8

Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
	(000 \$)					
Rémunération	6 269,2	24 687,7	6 102,0	9 298,4	46 357,3	48 115,3
Fonctionnement	1 430,2	5 130,3	2 345,6	7 997,7	16 903,8	17 217,3
Affectation à un fonds spécial	-	10 390,0	-	-	10 390,0	10 257,0
Transfert	5 168,7	-	20 131,1	30,6	25 330,4	23 872,8
	12 868,1	40 208,0	28 578,7	17 326,7	98 981,5	99 462,4
Effectif total	83	241	104	133	561	570
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	1 904,7	1 904,7	1 035,0
Prêts, placements et avances	-	600,0	-	-	600,0	600,0
	-	600,0	-	1 904,7	2 504,7	1 635,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Relations internationales

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger	10 390,0	10 257,0
Total du portefeuille	10 390,0	10 257,0
Effectif total	4	4

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	238,6	249,7
Fonctionnement	7 813,1	8 502,5
Capital	1 626,3	1 121,0
Intérêt	712,0	383,8
Total du portefeuille	10 390,0	10 257,0

Relations internationales

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Francophonie	9 071,2	7 450,2
Organismes voués à la jeunesse	4 866,3	4 865,6
Programmes de coopération	1 922,5	1 936,5
Québec sans frontières et autres	3 412,6	3 412,6
Soutien à l'implantation d'organisations internationales	3 562,2	3 554,6
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	858,5	873,8
Autres crédits de transfert	1 637,1	1 779,5
Total du programme 1	<u>25 330,4</u>	<u>23 872,8</u>
Total du portefeuille	25 330,4	23 872,8

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	975,7	1 200,0
Institutions d'enseignement	1 262,0	1 132,8
Organismes à but non lucratif	21 002,3	19 195,1
Personnes	2 090,4	2 344,9
Total du portefeuille	<u>25 330,4</u>	<u>23 872,8</u>

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	850,0	1 000,0
Fonctionnement	125,7	200,0
Support	24 354,7	22 672,8
Total du portefeuille	<u>25 330,4</u>	<u>23 872,8</u>

Ressources naturelles et Faune

Programme	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Gestion des ressources naturelles et fauniques	379 256,4	15 734,4	30 649,7	409 911,1
Moins :				
Crédits permanents				5 104,6
Crédits reportés				8 341,3
Crédit à voter				396 465,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	125 911,8	124 994,5
Fonctionnement	59 584,3	68 357,0
Affectation à un fonds spécial	175 652,3	176 206,0
Transfert	18 033,0	17 728,5
Créances douteuses et autres	75,0	75,0
Total	379 256,4	387 361,0
Effectif du programme	2 121	2 189
Effectif des fonds spéciaux	2 179	2 219
Effectif total	4 300	4 408
Budget d'investissements		
Immobilisations	30 539,3	38 174,1
Prêts, placements et avances	110,4	110,4
Total	30 649,7	38 284,5

Ressources naturelles et Faune

Programme 1 Gestion des ressources naturelles et fauniques

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Connaissance et gestion du territoire	23 702,9	1 575,2	3 389,0	25 516,7	24 739,5
2. Gestion de la ressource forestière	151 252,3	-	-	151 252,3	151 806,0
3. Protection et mise en valeur de la ressource faunique	88 387,8	5 804,6	9 500,0	92 083,2	91 286,8
4. Développement et gestion des ressources énergétiques et minérales	63 909,6	3 081,2	3 423,0	64 251,4	64 336,7
5. Direction du Ministère et services à la gestion	47 810,8	5 273,4	14 337,7	56 875,1	73 549,1
6. Financement forestier	1 400,0	-	-	1 400,0	1 400,0
Suite à la page 15 - 3					

Ce programme vise à assurer le développement, la protection, la connaissance et la mise en valeur du territoire québécois et des ressources fauniques, forestières, minières et énergétiques dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	16 731,0	-	55 933,3	20 643,1	31 311,4	-	124 618,8
Fonctionnement	6 970,9	-	25 129,1	10 049,6	15 934,7	-	58 084,3
Affectation à un fonds spécial	-	151 252,3	-	24 400,0	-	-	175 652,3
Transfert	1,0	-	7 250,4	8 816,9	564,7	1 400,0	18 033,0
Créances douteuses et autres	-	-	75,0	-	-	-	75,0
	23 702,9	151 252,3	88 387,8	63 909,6	47 810,8	1 400,0	376 463,4
Effectif total	308	-	937	315	544	-	2 104
Budget d'investissements							
Immobilisations	3 389,0	-	9 500,0	3 423,0	14 227,3	-	30 539,3
Prêts, placements et avances	-	-	-	-	110,4	-	110,4
	3 389,0	-	9 500,0	3 423,0	14 337,7	-	30 649,7

Ressources naturelles et Faune

Crédit au net

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	363 522,0	371 626,6
Moins : Revenus associés au crédit au net	90,0	30,0
Crédit au net	363 432,0	371 596,6

Ce crédit au net vise les activités de Faune Québec et le tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques.

- Faune Québec

Ce crédit au net concerne les activités de Faune Québec relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont été alors exécutés par Faune Québec.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 30 000 \$.

- Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse des crédits de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 60 000 \$.

Ressources naturelles et Faune

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Fonds d'information foncière	-	-
Fonds d'information géographique	-	-
Fonds forestier	151 252,3	151 806,0
Fonds relatif à la tempête de verglas	24 400,0	24 400,0
Total du portefeuille	175 652,3	176 206,0
Effectif total	2 179	2 219

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	74 617,5	74 884,6
Fonctionnement	36 597,4	37 684,0
Capital	12 400,0	12 400,0
Intérêt	12 800,0	12 000,0
Support	39 237,4	39 237,4
Total du portefeuille	175 652,3	176 206,0

Ressources naturelles et Faune

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Agence de l'efficacité énergétique	2 094,5	2 158,0
Aide à la recherche et au développement	1 041,8	1 045,8
Aide à l'exploration minérale	1 809,2	1 809,2
Assistance à l'industrie minérale	214,2	214,2
Enfouissement des fils électriques	2 323,9	2 323,9
Extension du réseau gazier	1 333,3	1 333,3
Prêts forestiers	1 400,0	1 400,0
Soutien dans les milieux autochtones	6 950,4	6 578,4
Autres crédits de transfert	865,7	865,7
Total du programme 1	18 033,0	17 728,5
Total du portefeuille	18 033,0	17 728,5

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	2 942,6	2 894,6
Entreprises et organismes d'État	3 869,2	3 932,7
Institutions d'enseignement	145,9	97,9
Municipalités	9 274,3	8 902,3
Organismes à but non lucratif	1 800,0	1 900,0
Personnes	1,0	1,0
Total du portefeuille	18 033,0	17 728,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	2 069,2	2 132,7
Capital	40,0	40,0
Intérêt	6 817,2	6 817,2
Support	9 106,6	8 738,6
Total du portefeuille	18 033,0	17 728,5

Revenu

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Administration fiscale	783 275,1	1 598,5	8 576,2	882 364,1
2. Le Registraire des entreprises	14 784,9	250,0	5 518,2	18 493,1
	798 060,0	1 848,5	14 094,4	900 857,2
Moins :				
Crédits permanents				302 535,5
Crédits reportés				-
Crédits à voter				507 770,4
				483 986,5

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	300 501,3	295 138,7
Fonctionnement	114 443,1	118 227,0
Affectation à un fonds spécial	107 745,6	105 846,1
Transfert	123,6	123,6
Créances douteuses et autres	275 246,4	375 246,4
Total	798 060,0	894 581,8
Effectif des programmes	5 998	6 078
Effectif du Compte de gestion T.P.S.	1 456	1 477
Effectif des fonds spéciaux	1 397	1 405
Effectif total	8 851	8 960
Budget d'investissements		
Immobilisations	14 078,4	8 107,9
Prêts, placements et avances	16,0	16,0
Total	14 094,4	8 123,9

Revenu

Programme 1 Administration fiscale

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Opérations régionales	148 205,6	-	107,0	148 312,6	150 333,5
2. Opérations concentrées	73 109,8	-	1 346,0	74 455,8	74 759,1
3. Technologies de l'information	52 028,7	-	8,0	52 036,7	52 040,8
4. Administration et support	108 107,3	1 598,5	5 944,9	112 453,7	110 306,5
5. Perception	311 131,2	-	-	311 131,2	410 193,9
6. Pensions alimentaires	39 359,7	-	-	39 359,7	38 397,5

Suite à la page 16 - 3

Ce programme vise à percevoir les impôts et les taxes ainsi qu'à administrer des programmes sociaux à caractère fiscal et tout autre programme de perception que lui confie le gouvernement. Il vise également à gérer et à remettre les biens non réclamés aux ayants droit ou au gouvernement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	132 531,0	39 920,2	26 801,5	46 021,2	-	-	245 273,9
Fonctionnement	15 674,6	33 189,6	25 227,2	29 461,4	-	-	103 552,8
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	32 501,1	35 884,8	39 359,7	107 745,6
Transfert	-	-	-	123,6	-	-	123,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	275 246,4	-	275 246,4
	148 205,6	73 109,8	52 028,7	108 107,3	311 131,2	39 359,7	731 942,3
Effectif total	3 200	913	518	601	-	-	5 232
Budget d'investissements							
Immobilisations	92,0	1 346,0	8,0	5 944,9	-	-	7 390,9
Prêts, placements et avances	15,0	-	-	-	-	-	15,0
	107,0	1 346,0	8,0	5 944,9	-	-	7 405,9

Revenu

Programme 1 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Recherche et développement en matière de lutte contre l'évasion fiscale	51 332,8	-	-	51 332,8	46 332,8
8. Administration provisoire des biens non réclamés*	-	-	1 170,3	1 170,3	-
	783 275,1	1 598,5	8 576,2	790 252,8	882 364,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le ministère du Revenu, (L.R.Q., c. M-31)					
Élément 1				9 542,6	11 542,6
Élément 2				17 736,9	17 736,9
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 4				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 5				275 246,4	375 246,4
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	11 770,3
Crédit à voter				487 717,3	466 058,3

* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par Revenu Québec en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2006-2007, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 7 500 000 \$.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	7	Éléments 8	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Rémunération	245 273,9	44 588,0	-	289 861,9	284 507,9
Fonctionnement	103 552,8	6 744,8	-	110 297,6	114 085,6
Affectation à un fonds spécial	107 745,6	-	-	107 745,6	105 846,1
Transfert	123,6	-	-	123,6	123,6
Créances douteuses et autres	275 246,4	-	-	275 246,4	375 246,4
	731 942,3	51 332,8	-	783 275,1	879 809,6
Effectif total	5 232	485	74	5 791	5 867
Budget d'investissements					
Immobilisations	7 390,9	-	1 170,3	8 561,2	4 138,0
Prêts, placements et avances	15,0	-	-	15,0	15,0
	7 405,9	-	1 170,3	8 576,2	4 153,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Revenu

Programme 2 Le Registraire des entreprises

Élément	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Le Registraire des entreprises	14 784,9	250,0	5 518,2	20 053,1	18 493,1
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	564,9
Crédit à voter				20 053,1	17 928,2

Ce programme a pour but l'administration d'un registre gouvernemental des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2006-2007	2005-2006
		(000 \$)		
Rémunération	10 639,4		10 639,4	10 630,8
Fonctionnement	4 145,5		4 145,5	4 141,4
	14 784,9		14 784,9	14 772,2
Effectif total	207		207	211
Budget d'investissements				
Immobilisations	5 517,2		5 517,2	3 969,9
Prêts, placements et avances	1,0		1,0	1,0
	5 518,2		5 518,2	3 970,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Revenu

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration fiscale		
Fonds de perception	35 884,8	34 947,5
Fonds des pensions alimentaires	39 359,7	38 397,5
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	32 501,1	32 501,1
Total du portefeuille	107 745,6	105 846,1
Effectif total	1 397	1 405

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	61 661,3	60 179,6
Fonctionnement	11 847,4	11 429,6
Capital	28 895,0	28 895,0
Intérêt	5 341,9	5 341,9
Total du portefeuille	107 745,6	105 846,1

Revenu

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration fiscale		
Subventions à des organismes	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Organismes à but non lucratif	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Support	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Santé et Services sociaux

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
				(000 \$)
1. Fonctions nationales	292 291,4	1 459,0	1 272,0	292 836,6
2. Fonctions régionales	16 271 871,7	-	-	15 190 611,0
3. Office des personnes handicapées du Québec	11 733,2	116,3	100,0	11 111,2
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	5 538 610,4	-	-	5 304 801,8
	22 114 506,7	1 575,3	1 372,0	20 799 360,6
Moins :				
Crédits permanents				3 505 626,5
Fonds des services de santé				5 331 000,0
Crédits reportés				-
Crédits à voter				13 277 676,9
				12 317 587,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	58 770,8	55 837,8
Fonctionnement	84 306,1	87 135,8
Transfert	21 971 429,8	20 656 957,8
Total	22 114 506,7	20 799 931,4
Effectif des programmes	951	976
Effectif total	951	976
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 372,0	1 372,0
Total	1 372,0	1 372,0

Santé et Services sociaux

Programme 1 Fonctions nationales

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et gestion ministérielle	90 450,6	1 459,0	1 272,0	90 263,6	91 168,1
2. Organismes-conseils	9 297,4	-	-	9 297,4	9 949,9
3. Activités nationales	192 543,4	-	-	192 543,4	191 718,6
	<u>292 291,4</u>	<u>1 459,0</u>	<u>1 272,0</u>	292 104,4	<u>292 836,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur la protection de la santé publique, (L.R.Q., c. P-35)					
Élément 3				418,5	418,5
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	3 535,5
Crédit à voter				291 666,7	<u>288 863,4</u>

Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	45 563,1	4 549,9	-	50 113,0	47 624,6
Fonctionnement	44 887,5	4 647,5	12 982,2	62 517,2	65 871,0
Transfert	-	100,0	179 561,2	179 661,2	179 831,8
	<u>90 450,6</u>	<u>9 297,4</u>	<u>192 543,4</u>	292 291,4	<u>293 327,4</u>
Effectif total	752	64	-	816	839
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 272,0	-	-	1 272,0	1 272,0
	<u>1 272,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	1 272,0	<u>1 272,0</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Santé et Services sociaux

Programme 2 Fonctions régionales

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Agences de la santé et des services sociaux	90 350,9	-	-	90 350,9	87 916,7
2. Établissements de santé et de services sociaux	12 995 877,0	-	-	12 995 877,0	12 407 558,9
3. Organismes communautaires et autres organismes	347 212,4	-	-	347 212,4	321 004,7
4. Activités connexes	1 914 106,6	-	-	1 914 106,6	1 815 656,9
5. Service de la dette	580 824,8	-	-	580 824,8	558 473,8

Suite à la page 17 - 4

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la Politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Fonctionnement	-	-	-	19 607,6	-	19 607,6
Transfert	90 350,9	12 995 877,0	347 212,4	1 894 499,0	580 824,8	15 908 764,1
	90 350,9	12 995 877,0	347 212,4	1 914 106,6	580 824,8	15 928 371,7

Santé et Services sociaux

Programme 4 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
6. Administration	74 969,0	-	-	74 969,0	75 477,5
	<u>5 538 610,4</u>	-	-	5 538 610,4	5 304 801,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 1				889 088,1	863 058,8
Élément 2				9 351,5	9 348,8
Élément 3				28 956,8	36 191,6
Élément 4				1 892 123,9	1 785 512,1
Élément 5				33 676,0	24 968,4
Élément 6				19 914,1	20 222,1
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 1				2 414 922,8	2 324 067,2
Élément 2				25 400,4	24 689,5
Élément 3				78 651,9	66 700,9
Élément 5				91 470,0	94 787,0
Élément 6				55 054,9	55 255,4
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Transfert	5 463 641,4	74 969,0		5 538 610,4	5 304 801,8
	<u>5 463 641,4</u>	<u>74 969,0</u>		5 538 610,4	5 304 801,8

Santé et Services sociaux

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Fonctions nationales		
Programme d'intervention - hépatite C	1 745,0	2 215,0
Services hospitaliers hors-Québec	116 685,0	108 942,8
Autres crédits de transfert	61 231,2	68 674,0
Total du programme 1	179 661,2	179 831,8
Programme 2 - Fonctions régionales		
Achat de vaccins et de produits biologiques	61 140,2	59 664,8
Agences de la santé et des services sociaux	90 350,9	87 916,7
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	81 190,5	80 229,0
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	632 078,4	607 205,0
Établissements privés	384 689,3	369 347,5
Établissements publics	12 809 232,0	11 892 419,2
Loyer CHQ - établissements du réseau	145 455,7	145 792,2
Organismes communautaires	340 871,2	311 449,7
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	53 738,5	49 402,2
Rémunération des internes et résidents	126 810,9	116 321,3
Ressources de type familial	199 589,1	176 297,9
Santé publique	65 870,2	60 534,8
Service de la dette	580 824,8	558 473,8
Système du sang	281 811,2	283 114,9
Transporteurs ambulanciers	195 587,3	182 194,9
Autres crédits de transfert	203 023,9	191 080,3
Total du programme 2	16 252 264,1	15 171 444,2
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Subventions aux organismes de promotion des droits des personnes handicapées	316,0	311,0
Autres crédits de transfert	578,1	569,0
Total du programme 3	894,1	880,0
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	115 198,0	109 807,4
Bourses d'études et de recherche	9 948,0	9 948,0
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	74 969,0	75 477,5
Services dentaires	107 608,7	102 892,5
Services médicaux	3 304 010,9	3 187 126,0
Services optométriques	34 751,9	34 038,3
Services pharmaceutiques et médicaments	1 892 123,9	1 785 512,1
Total du programme 4	5 538 610,4	5 304 801,8
Total du portefeuille	21 971 429,8	20 656 957,8

Santé et Services sociaux

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	117 504,8	109 458,9
Entreprises et organismes d'État	276 548,8	268 430,0
Établissements de santé et de services sociaux	15 441 997,8	14 409 464,4
Organismes à but non lucratif	379 179,9	353 072,2
Personnes	5 756 198,5	5 516 532,3
Total du portefeuille	21 971 429,8	20 656 957,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	15 308 382,9	14 372 282,4
Fonctionnement	3 437 845,1	3 227 142,0
Capital	331 932,2	305 000,4
Intérêt	269 308,8	274 060,8
Support	2 623 960,8	2 478 472,2
Total du portefeuille	21 971 429,8	20 656 957,8

Sécurité publique

Programmes	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
	(000 \$)			Crédits	
1. Sécurité, prévention et gestion interne	419 427,2	4 711,1	6 981,9	421 698,0	412 442,3
2. Sûreté du Québec	470 697,9	12 515,9	21 698,7	479 880,7	478 082,9
3. Organismes relevant du ministre	25 915,7	-	3 324,3	29 240,0	29 095,1
	916 040,8	17 227,0	32 004,9	930 818,7	919 620,3
Moins :					
Crédits permanents				4 448,2	4 448,2
Crédits reportés				-	3 250,1
Crédits à voter				926 370,5	911 922,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	449 569,3	437 642,1
Fonctionnement	255 109,0	246 092,7
Affectation à un fonds spécial	177 679,3	188 194,0
Transfert	33 652,2	32 411,5
Créances douteuses et autres	31,0	31,0
Total	916 040,8	904 371,3
Effectif des programmes	6 960	7 009
Effectif du fonds spécial	4 404	4 387
Effectif total	11 364	11 396
Budget d'investissements		
Immobilisations	31 933,5	33 129,5
Prêts, placements et avances	71,4	85,1
Total	32 004,9	33 214,6

Sécurité publique

Programme 1 Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Direction et services supports à la gestion	20 108,1	-	10,0	20 118,1	19 246,0
2. Services correctionnels	212 502,3	-	10,0	212 512,3	208 470,4
3. Expertises judiciaires	6 142,7	-	-	6 142,7	6 257,4
4. Affaires policières et sécurité-protection	54 223,8	-	10,0	54 233,8	52 365,5
5. Sécurité civile et sécurité incendie	17 498,6	-	4,5	17 503,1	16 896,0

Suite à la page 18 - 3

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
	(000 \$)					
Rémunération	16 965,1	162 525,2	4 705,4	19 207,5	10 294,3	213 697,5
Fonctionnement	2 916,6	49 762,0	1 437,3	6 943,6	2 066,3	63 125,8
Transfert	226,4	215,1	-	28 072,7	5 138,0	33 652,2
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-
	20 108,1	212 502,3	6 142,7	54 223,8	17 498,6	310 475,5
Effectif total	285	3 076	136	323	171	3 991
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements et avances	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5

Sécurité publique

Programme 1 (suite)

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
6. Éléments de gestion centrale	108 951,7	4 711,1	6 947,4	111 188,0	109 207,0
	419 427,2	4 711,1	6 981,9	421 698,0	412 442,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, (L.R.Q., c. P-38.1)					
Élément 5				4 404,2	4 404,2
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 6				31,0	31,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	2 390,6
Crédit à voter				417 253,2	405 606,9

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	6	Éléments	2006-2007	2005-2006
			(000 \$)		
Rémunération	213 697,5	28 463,8		242 161,3	237 694,9
Fonctionnement	63 125,8	80 456,9		143 582,7	138 068,3
Transfert	33 652,2	-		33 652,2	32 411,5
Créances douteuses et autres	-	31,0		31,0	31,0
	310 475,5	108 951,7		419 427,2	408 205,7
Effectif total	3 991	6		3 997	4 038
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	6 947,4		6 947,4	8 889,5
Prêts, placements et avances	34,5	-		34,5	58,2
	34,5	6 947,4		6 981,9	8 947,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Sécurité publique

Programme 2 Sûreté du Québec

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	277 100,8	-	20,0	277 120,8	282 756,9
2. Gestion interne et soutien	193 597,1	12 515,9	21 678,7	202 759,9	195 326,0
	<u>470 697,9</u>	<u>12 515,9</u>	<u>21 698,7</u>	479 880,7	<u>478 082,9</u>
Crédit à voter				479 880,7	478 082,9

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2006-2007	2005-2006
	1	2		
		(000 \$)		
Rémunération	148 008,7	41 051,9	189 060,6	182 124,2
Fonctionnement	10 617,4	93 340,6	103 958,0	100 810,1
Affectation à un fonds spécial	118 474,7	59 204,6	177 679,3	188 194,0
	<u>277 100,8</u>	<u>193 597,1</u>	470 697,9	<u>471 128,3</u>
Effectif total	1 777	840	2 617	2 618
Budget d'investissements				
Immobilisations	-	21 678,7	21 678,7	20 199,1
Prêts, placements et avances	20,0	-	20,0	10,0
	<u>20,0</u>	<u>21 678,7</u>	21 698,7	<u>20 209,1</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Sécurité publique

Programme 3 Organismes relevant du ministre

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	11 047,5	-	2 943,0	13 990,5	14 371,1
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	3 260,2	-	266,1	3 526,3	3 045,1
3. Bureau du coroner	7 058,1	-	91,4	7 149,5	7 068,1
4. Commissaire à la déontologie policière	2 735,3	-	13,0	2 748,3	2 793,2
5. Comité de déontologie policière	1 814,6	-	10,8	1 825,4	1 817,6
	<u>25 915,7</u>	-	<u>3 324,3</u>	29 240,0	29 095,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6)					
Élément 1					
				3,4	3,4
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)					
				-	859,5
Crédit à voter				29 236,6	28 232,2

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4	5		
	(000 \$)						
Rémunération	8 585,2	2 257,3	3 827,2	2 373,9	1 303,8	18 347,4	17 823,0
Fonctionnement	2 462,3	1 002,9	3 230,9	361,4	510,8	7 568,3	7 214,3
	<u>11 047,5</u>	<u>3 260,2</u>	<u>7 058,1</u>	<u>2 735,3</u>	<u>1 814,6</u>	25 915,7	25 037,3
Effectif total	199	30	56	41	20	346	353
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 935,3	264,9	88,4	12,0	6,8	3 307,4	4 040,9
Prêts, placements et avances	7,7	1,2	3,0	1,0	4,0	16,9	16,9
	<u>2 943,0</u>	<u>266,1</u>	<u>91,4</u>	<u>13,0</u>	<u>10,8</u>	3 324,3	4 057,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Sécurité publique

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	177 679,3	188 194,0
Total du portefeuille	177 679,3	188 194,0
Effectif total	4 404	4 387

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	138 403,2	147 756,7
Fonctionnement	33 512,4	34 531,9
Capital	5 530,7	5 644,5
Intérêt	233,0	260,9
Total du portefeuille	177 679,3	188 194,0

Sécurité publique

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne		
Formation des policiers et des pompiers	7 995,9	7 995,9
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Sécurité civile	2 444,2	2 444,2
Sécurité incendie	1 370,0	1 000,0
Services policiers en milieu autochtone	19 821,6	18 990,9
Autres crédits de transfert	970,5	930,5
Total du programme 1	33 652,2	32 411,5
Total du portefeuille	33 652,2	32 411,5

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 995,9	7 995,9
Municipalités	23 591,6	22 390,9
Organismes à but non lucratif	620,5	580,5
Personnes	1 444,2	1 444,2
Total du portefeuille	33 652,2	32 411,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Support	33 652,2	32 411,5
Total du portefeuille	33 652,2	32 411,5

Services gouvernementaux

Programme	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
				Crédits
			(000 \$)	
1. Services gouvernementaux	40 860,1	750,0	22 125,0	75 323,7
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédit à voter				62 225,5
				72 231,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	12 000,6	25 782,8
Fonctionnement	28 392,5	24 301,6
Transfert	467,0	4 060,1
Total	40 860,1	54 144,5
Effectif du programme	184	580
Effectif des fonds spéciaux	162	1 075
Effectif total	346	1 655
Budget d'investissements		
Immobilisations	22 100,0	25 221,2
Prêts, placements et avances	25,0	30,0
Total	22 125,0	25 251,2

Services gouvernementaux

Programme 1 Services gouvernementaux

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et services au portefeuille ministériel	23 662,7	500,0	1 525,0	24 687,7	40 850,3
2. Gouvernement en ligne	5 997,4	-	-	5 997,4	5 623,4
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne*	11 200,0	250,0	20 600,0	31 550,0	28 850,0
	40 860,1	750,0	22 125,0	62 235,1	75 323,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur le Centre de services partagés du Québec (L.R.Q., c. C-8.1.1)					
Élément 1				-	2 348,1
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	734,2
Crédit à voter				62 225,5	72 231,8

Ce programme regroupe les dépenses visant à offrir des services aux citoyens, aux entreprises, ainsi qu'à l'administration et aux réseaux gouvernementaux. On y retrouve également les sommes afférentes au gouvernement en ligne ainsi qu'une provision pour la réalisation de projets à cet égard.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	8 396,5	3 604,1	-	12 000,6	25 782,8
Fonctionnement	14 954,2	2 393,3	11 045,0	28 392,5	24 301,6
Transfert	312,0	-	155,0	467,0	4 060,1
	23 662,7	5 997,4	11 200,0	40 860,1	54 144,5
Effectif total	131	53	-	184	580
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 500,0	-	20 600,0	22 100,0	25 221,2
Prêts, placements et avances	25,0	-	-	25,0	30,0
	1 525,0	-	20 600,0	22 125,0	25 251,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Services gouvernementaux

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Services gouvernementaux		
Fonds de l'information gouvernementale	-	-
Fonds des services gouvernementaux	-	-
Fonds du service aérien gouvernemental	-	-
Total du portefeuille	-	-
Effectif total	162	1 075

Services gouvernementaux

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Services gouvernementaux		
Centre de services partagés du Québec	-	2 348,1
Fonds de la société de l'information	155,0	1 400,0
Autres crédits de transfert	312,0	312,0
Total du programme 1	467,0	4 060,1
Total du portefeuille	467,0	4 060,1

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	-	2 348,1
Organismes à but non lucratif	467,0	1 712,0
Total du portefeuille	467,0	4 060,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	-	1 560,4
Fonctionnement	-	787,7
Support	467,0	1 712,0
Total du portefeuille	467,0	4 060,1

Tourisme

Programme	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
	(000 \$)			
1. Promotion et développement du tourisme	139 268,7	-	-	138 315,4
Moins : Crédits permanents				9,6
Crédit à voter				139 259,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Affectation à un fonds spécial	53 989,3	53 976,0
Transfert	85 279,4	84 339,4
Total	139 268,7	138 315,4
Effectif du fonds spécial	335	339
Effectif total	335	339

Tourisme

Programme 1 Promotion et développement du tourisme

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Tourisme Québec	53 989,3	-	-	53 989,3	53 976,0
2. Société du Centre des congrès de Québec	15 980,0	-	-	15 980,0	14 740,0
3. Société du Palais des congrès de Montréal	38 959,4	-	-	38 959,4	39 599,4
4. Régie des installations olympiques	30 340,0	-	-	30 340,0	30 000,0
	<u>139 268,7</u>	-	-	139 268,7	<u>138 315,4</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				<u>139 259,1</u>	<u>138 305,8</u>

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques ainsi qu'en aménageant et exploitant des installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
Affectation à un fonds spécial	53 989,3	-	-	-	53 989,3	53 976,0
Transfert	-	15 980,0	38 959,4	30 340,0	85 279,4	84 339,4
	<u>53 989,3</u>	<u>15 980,0</u>	<u>38 959,4</u>	<u>30 340,0</u>	<u>139 268,7</u>	<u>138 315,4</u>

Tourisme

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	53 989,3	53 976,0
Total du portefeuille	53 989,3	53 976,0
Effectif total	335	339

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	15 793,3	15 495,4
Fonctionnement	11 761,7	11 652,8
Support	26 434,3	26 827,8
Total du portefeuille	53 989,3	53 976,0

Tourisme

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Régie des installations olympiques	30 340,0	30 000,0
Société du Centre des congrès de Québec	15 980,0	14 740,0
Société du Palais des congrès de Montréal	38 959,4	39 599,4
Total du programme 1	85 279,4	84 339,4
Total du portefeuille	85 279,4	84 339,4

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	85 279,4	84 339,4
Total du portefeuille	85 279,4	84 339,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	22 349,0	22 374,9
Fonctionnement	29 609,1	29 613,1
Capital	11 881,7	9 828,1
Intérêt	21 439,6	22 523,3
Total du portefeuille	85 279,4	84 339,4

Transports

Programmes	2006-2007			2005-2006
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits
			(000 \$)	
1. Infrastructures de transport	1 413 978,6	104 458,5	33 074,6	1 342 594,7
2. Systèmes de transport	414 750,6	1 386,4	2 617,0	415 981,2
3. Administration et services corporatifs	88 843,9	10 090,9	9 861,1	88 614,1
4. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	39 462,2	-	10,0	39 472,2
	1 957 035,3	115 935,8	45 562,7	1 886 662,2
Moins :				
Crédits permanents				19,2
Crédits reportés				-
Crédits à voter				1 886 643,0
				1 735 558,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	186 061,7	190 331,1
Fonctionnement	418 950,0	409 141,1
Affectation à un fonds spécial	807 736,3	711 186,2
Transfert	543 882,3	510 737,6
Créances douteuses et autres	405,0	135,0
Total	1 957 035,3	1 821 531,0
Effectif des programmes	3 663	3 766
Effectif des fonds spéciaux	2 482	2 507
Effectif total	6 145	6 273
Budget d'investissements		
Immobilisations	45 362,7	44 097,0
Prêts, placements et avances	200,0	200,0
Total	45 562,7	44 297,0

Transports

Programme 1 Infrastructures de transport

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Construction des infrastructures de transport	910 050,6	104 458,5	11 840,0	817 432,1	726 565,8
2. Entretien des infrastructures de transport	385 268,0	-	21 234,6	406 502,6	393 651,1
3. Aide financière au réseau routier local	118 660,0	-	-	118 660,0	114 653,2
	<u>1 413 978,6</u>	<u>104 458,5</u>	<u>33 074,6</u>	1 342 594,7	<u>1 234 870,1</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	12 430,5
Crédit à voter				1 342 594,7	1 222 439,6

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	108 975,8	-	108 975,8	112 736,7
Fonctionnement	104 958,5	269 710,5	-	374 669,0	366 397,7
Affectation à un fonds spécial	805 092,1	1 100,0	-	806 192,1	709 642,0
Transfert	-	5 481,7	118 660,0	124 141,7	119 738,1
	<u>910 050,6</u>	<u>385 268,0</u>	<u>118 660,0</u>	1 413 978,6	<u>1 308 514,5</u>
Effectif total	10	2 526	-	2 536	2 605
Budget d'investissements					
Immobilisations	11 840,0	21 034,6	-	32 874,6	31 048,4
Prêts, placements et avances	-	200,0	-	200,0	200,0
	<u>11 840,0</u>	<u>21 234,6</u>	<u>-</u>	33 074,6	<u>31 248,4</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits affectés à un fonds spécial de l'élément 1 peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Affectation à un fonds spécial » de cet élément.

Transports

Programme 2 Systèmes de transport

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Transport terrestre	335 751,5	-	53,7	335 805,2	323 632,9
2. Transport maritime	62 448,0	-	3,1	62 451,1	54 009,2
3. Transport aérien	4 183,2	-	-	4 183,2	5 497,7
4. Commission des transports du Québec	12 367,9	1 386,4	2 560,2	13 541,7	13 159,9
	<u>414 750,6</u>	<u>1 386,4</u>	<u>2 617,0</u>	<u>415 981,2</u>	<u>396 299,7</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	876,1
Crédit à voter				415 981,2	395 423,6

Ce programme vise à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2006-2007	2005-2006
	1	2	3	4		
	(000 \$)					
Rémunération	6 449,9	979,7	778,0	8 539,1	16 746,7	16 143,5
Fonctionnement	3 630,8	6 935,5	1 062,7	3 828,8	15 457,8	14 840,4
Transfert	325 670,8	54 532,8	2 342,5	-	382 546,1	364 209,4
	<u>335 751,5</u>	<u>62 448,0</u>	<u>4 183,2</u>	<u>12 367,9</u>	<u>414 750,6</u>	<u>395 193,3</u>
Effectif total	120	19	19	168	326	327
Budget d'investissements						
Immobilisations	53,7	3,1	-	2 560,2	2 617,0	2 315,3
	<u>53,7</u>	<u>3,1</u>	<u>-</u>	<u>2 560,2</u>	<u>2 617,0</u>	<u>2 315,3</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 1 peut être reporté en 2007-2008 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

Transports

Programme 3 Administration et services corporatifs

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction	6 676,4	-	30,1	6 706,5	7 346,8
2. Services administratifs	66 418,5	10 090,9	9 703,1	66 030,7	67 323,4
3. Planification, recherche et développement	15 749,0	-	127,9	15 876,9	16 594,4
	88 843,9	10 090,9	9 861,1	88 614,1	91 264,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005 (2004, c. 7)				-	2 769,6
Crédit à voter				88 594,9	88 475,8

Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2006-2007	2005-2006
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	5 548,1	41 373,0	11 605,2	58 526,3	59 615,6
Fonctionnement	728,3	24 910,5	2 643,8	28 282,6	27 362,9
Transfert	400,0	-	1 500,0	1 900,0	1 500,0
Créances douteuses et autres	-	135,0	-	135,0	135,0
	6 676,4	66 418,5	15 749,0	88 843,9	88 613,5
Effectif total	43	522	210	775	808
Budget d'investissements					
Immobilisations	30,1	9 703,1	127,9	9 861,1	10 723,3
	30,1	9 703,1	127,9	9 861,1	10 723,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2007-2008, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2006-2007, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Transports

Crédits affectés à un fonds spécial

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	805 092,1	709 642,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	-	-
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	1 100,0	-
Total du programme 1	806 192,1	709 642,0
Programme 4 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de développement régional	1 544,2	1 544,2
Total du portefeuille	807 736,3	711 186,2
Effectif total	2 482	2 507

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	67 713,4	69 060,7
Fonctionnement	36 258,4	40 084,6
Capital	393 731,8	324 337,2
Intérêt	308 488,5	276 159,5
Support	1 544,2	1 544,2
Total du portefeuille	807 736,3	711 186,2

Transports

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Aide financière au réseau routier local	118 660,0	114 510,0
Transport terrestre	5 481,7	5 228,1
Total du programme 1	124 141,7	119 738,1
Programme 2 - Systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	11 300,0	10 300,0
Société des traversiers du Québec	43 202,8	38 916,1
Transport aérien	2 342,5	3 592,5
Transport en commun : Agence métropolitaine de transport	74 617,9	63 870,4
Transport en commun : fonctionnement	21 800,0	20 900,0
Transport en commun : immobilisations et service de la dette	145 682,1	156 029,6
Transport en commun : transport adapté aux personnes handicapées	63 933,3	57 433,3
Transport maritime	11 330,0	7 935,0
Transport terrestre	4 235,0	2 845,0
Autres crédits de transfert	4 102,5	2 387,5
Total du programme 2	382 546,1	364 209,4
Programme 3 - Administration et services corporatifs		
Autres crédits de transfert	1 900,0	1 500,0
Programme 4 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale	5 592,3	5 592,3
Commission de la capitale nationale du Québec	13 873,5	13 869,1
Fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec	10 000,0	-
Fonds de développement économique et fonds de développement touristique	5 828,7	5 828,7
Total du programme 4	35 294,5	25 290,1
Total du portefeuille	543 882,3	510 737,6

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises	16 287,4	13 662,4
Entreprises et organismes d'État	136 694,2	111 255,6
Institutions d'enseignement	825,0	617,4
Municipalités	363 399,6	359 258,5
Organismes à but non lucratif	13 976,1	14 243,7
Personnes	12 700,0	11 700,0
Total du portefeuille	543 882,3	510 737,6

Transports

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Rémunération	26 887,9	26 122,3
Fonctionnement	12 764,6	9 234,0
Capital	174 100,8	176 303,2
Intérêt	101 013,6	86 185,7
Support	229 115,4	212 892,4
Total du portefeuille	543 882,3	510 737,6

Travail

Programme	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Travail	31 506,5	848,3	1 671,8	32 330,0	75 975,6
Moins :					
Crédits permanents				3 020,3	2 456,6
Crédits reportés				-	1 664,1
Autres crédits déjà votés				6 500,0	13 000,0
Crédit à voter				22 809,7	58 854,9

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2006-2007	2005-2006
(000 \$)		
Rémunération	15 501,0	36 745,7
Fonctionnement	7 919,4	17 354,0
Transfert	8 084,9	7 140,6
Créances douteuses et autres	1,2	76,2
Total	31 506,5	61 316,5
Effectif du programme	231	663
Effectif total	231	663
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 670,8	16 370,8
Prêts, placements et avances	1,0	1,0
Total	1 671,8	16 371,8

Travail

Programme 1 Travail

Éléments	2006-2007			2005-2006	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Relations du travail	14 753,1	700,0	1 001,3	15 054,4	16 895,8
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	457,5	-	1,0	458,5	425,4
3. Commission de l'équité salariale	5 374,7	100,2	634,5	5 909,0	5 928,0
4. Conseil des services essentiels	3 023,1	48,1	35,0	3 010,0	2 371,3
5. Contribution financière du ministère du Travail à la Commission des relations du travail	7 898,1	-	-	7 898,1	6 955,0

Suite à la page 22 - 3

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail, d'équité salariale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	9 082,4	266,6	3 999,9	2 152,1	-	15 501,0
Fonctionnement	5 483,2	190,9	1 374,8	870,5	-	7 919,4
Transfert	186,8	-	-	-	7 898,1	8 084,9
Créances douteuses et autres	0,7	-	-	0,5	-	1,2
	14 753,1	457,5	5 374,7	3 023,1	7 898,1	31 506,5
Effectif total	137	6	66	22	-	231
Budget d'investissements						
Immobilisations	1 001,3	-	634,5	35,0	-	1 670,8
Prêts, placements et avances	-	1,0	-	-	-	1,0
	1 001,3	1,0	634,5	35,0	-	1 671,8

Travail

Crédits de transfert

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Programme 1 - Travail		
Commission des relations du travail	7 898,1	6 955,0
Autres crédits de transfert	186,8	185,6
Total du programme 1	8 084,9	7 140,6
Total du portefeuille	8 084,9	7 140,6

Ventilation par bénéficiaires

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 998,1	7 055,0
Organismes à but non lucratif	86,8	85,6
Total du portefeuille	8 084,9	7 140,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2006-2007	2005-2006
	(000 \$)	
Fonctionnement	7 898,1	6 955,0
Support	186,8	185,6
Total du portefeuille	8 084,9	7 140,6